VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 17 AOUT 1932 NUMERO 12

...nce à ...E"
...ENTS:
Can. $2.00
Etats $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LORD ET LADY BESSBOROUGH EN VISITE A WINNIPEG CETTE SEMAINE

Ils arriveront jeudi matin — Réception à Saint-Boniface vendredi — Lady Bessborough à la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises — Départ pour l'Ouest dimanche

Tout Winnipeg sera en fête jeudi pour accueillir Leurs Excellences le Gouverneur Général et la Comtesse de Bessborough à leur arrivée en notre ville, par la voie du Canadien National. Ils seront accompagnés du capitaine Stuart-French, du lieutenant Fuller et de M. A. Lascelles, secrétaire.

Voici le programme détaillé de la visite:

Jeudi 18 août

10 h.: Arrivée à la gare du Canadien National. Le lieutenant-gouverneur, l'hon. Bracken, et le maire Webb iront au-devant de Leurs Excellences. Le cortège suivra les rues Main, Portage, boulevard Memorial, Osborne, Broadway et Kennedy, jusqu'à l'hôtel du gouvernement.

11 h. 20: Visite à l'Hôpital Militaire de Deer Lodge, suivie d'un déjeuner au Collège d'Agriculture offert par le gouvernement.

4 h. 30: Thé à l'Hôtel du Gouvernement.

5 h.: Son Excellence le Gouverneur Général posera la pierre angulaire de l'Auditorium et déposera une gerbe sur le Cénotaphe. Visite de l'édifice du Parlement.

7 h. 15: Réception par la ville de Winnipeg au parc Assiniboine. Un choeur de milliers de voix chantera à cette occasion.

9 h.: Diner au "Manitoba Club".

Vendredi 19 août

10 h.: Réception à l'hôtel de ville de Saint-Boniface.

10 h. 30: Visite des Abattoirs Harris et des cours à bestiaux.

11 h. 45: Visite du "Grain Exchange".

12 h. 30: Déjeuner du "Canadian Club" à l'hôtel Royal Alexandra.

Après la réception à l'hôtel de ville de Saint-Boniface, Lady Bessborough visitera l'hôpital de Saint-Boniface et de là se rendra à l'édifice de la Croix Rouge, rue Kennedy. Déjeuner au "St. Charles Country Club".

4 h.: Réception chez M. le juge en chef et Mme Prendergast, 37, rue Kennedy, en l'honneur de Lady Bessborough, par la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises. Mme E. Laberge recevra avec Mme Prendergast.

8 h. 45: Représentation d'"Othello", au théâtre Playhouse.

Samedi 20 août

7 h.: Excursion en automobile jusqu'au Sanatorium de Ninette; retour par Morden. Arrêt de cinq minutes dans différentes localités.

4 h. 30: Réception en l'honneur de Lady Bessborough par le "Women's Canadian Club".

8 h. 30: Diner officiel à l'Hôtel du Gouvernement.

Le dimanche 21 août, à 2 h. 30, Leurs Excellences partiront pour l'Ouest.

CONFERENCE AGRICOLE A TORONTO LE 29

Elle est convoquée par l'hon. R. Weir — Tous les services d'agriculture représentés

Ottawa. — Une conférence de tous les services d'agriculture du Canada est convoquée par le ministre fédéral, l'hon. Robert Weir, pour la semaine du 29 août. La conférence aura lieu à Toronto. On croit entendre que les ministres provinciaux d'agriculture, leurs sous-ministres, les présidents des collèges agricoles du Canada, les représentants du ministère fédéral, le Conseil National des Recherches et de la Société Canadienne des Agriculteurs Techniques assisteront à la conférence.

Il n'y a pas de doute qu'on abordera, à cette conférence, les questions de coordination, de standardisation, de classification, tous problèmes relatifs à l'exportation. La conférence aura lieu immédiatement après la conférence impériale et l'on croit que le désir du ministère est d'en arriver à des ententes qui permettront de conquérir les marchés britanniques.

Le but immédiat de la conférence agricole sera de nommer un comité national de techniciens en questions agricoles qui servira de lien entre le ministère fédéral et les ministères provinciaux. Déjà un comité semblable est en fonction et les résultats obtenus jusqu'ici portent à croire qu'il y aurait profit à établir un tel comité sur des bases permanentes. Cela ne nécessitera pas la nomination de nouveaux employés. On utilisera le savoir et l'expérience d'hommes bien connus par tout le Canada.

L'aviateur Von Gronau en route pour l'Ouest

Lac du Bonnet, Man. — L'aviateur allemand Von Gronau, qui a déjà survolé avec bonheur trois fois l'océan Atlantique et a atterri au Lac du Bonnet vendredi, est parti dimanche après-midi pour le lac Cormoran, au nord-ouest du lac Winnipeg. Il passera quelques jours à pêcher puis se rendra à Prince-Rupert, en passant par le lac La Biche, Alta, et de là au Japon.

Pèlerinage à St-Malo, le 28 août

En l'honneur de Notre-Dame-de Lourdes. Grand'messe à 10 h. 30 à la Grotte, sur le bord de la rivière, à l'ombre des arbres. Vêpres à 3 h. Procession. Salut du Saint-Sacrement à l'église.

La Sainte Communion sera donnée à l'église paroissiale avant la grand'messe.

SESSION FEDERALE AU MOIS D'OCTOBRE

M. Bennett veut faire ratifier par les Chambres les décisions prises à la Conférence d'Ottawa

Ottawa. — Nous aurons une session parlementaire au mois d'octobre, à moins que ça ne soit des élections. Il est même vraisemblable que nous ayons les deux. C'est ce que nous apprenons ici d'excellente source.

Dès la conférence terminée, M. Bennett convoquerait les Chambres afin de faire ratifier au plus tôt les décisions prises. Il ne s'agirait évidemment que d'une session d'urgence, comme ce fut le cas, en 1930, après les élections générales qui avaient porté les conservateurs au pouvoir.

En 1930, il s'agissait de prendre des mesures pour pallier le chômage. Cette fois, il s'agira de donner suite aux décisions de la conférence. Cela nécessitera comme de raison des remaniements nombreux à notre tarif douanier. Le premier ministre a offert par exemple à la Grande-Bretagne ainsi qu'aux autres Dominions une préférence sur plus de 8,000 articles de notre tarif; ce qui signifiera autant de changements à faire approuver par le Parlement.

Un tel remaniement de la liste des impôts douaniers devrait normalement provoquer un débat assez long. Il est peu vraisemblable en effet que l'opposition tant libérale que progressiste et travailliste soit disposée à laisser passer les propositions de M. Bennett sans rien dire.

Le premier ministre, toutefois, pour couper au plus court, annoncerait, si l'opposition se fait trop vive, qu'il est prêt à soumetre la question aux électeurs. Et des élections auraient lieu en ce cas vers le milieu du mois de novembre, après un remaniement des comtés fait en toute hâte.

Tout cela dépendra de l'attitude des libéraux à l'endroit des plans de M. Bennett. S'il y a élections, M. Bennett en profitera pour tâche de faire approuver par les électeurs son traité avec Washington pour la canalisation du Saint-Laurent.

Noyade

Mlle Alice Wicker, âgée de 20 ans, fille de M. et Mme Constant Wicker, de N.-Dame-de-Lourdes, s'est noyée dimanche après-midi à Sainte-Agathe, en se baignant dans la rivière Rouge.

Un cyclone en Alberta

Fort Saskatchewan. — Un cyclone traversant vendredi soir la région a enlevé un garage et l'a transporté de l'autre côté d'une route et emporté quelques débris de cette construction devant la maison de son propriétaire. Le cyclone a encore brisé plusieurs fenêtres et cheminées et plongé dans les ténèbres toute la partie est de la ville.

Le passage du cyclone a duré 15 minutes.

A Port Churchill

Churchill Man. — Le paquebot français "Sierentz", de la compagnie Dreyfus, France, est arrivé à Port Churchill dimanche après-midi. Ce navire inaugure ainsi la saison de navigation dans le détroit d'Hudson.

Le "Sierentz" était escorté par le brise glace "N. B. McLean". Il retournera en France après avoir pris une cargaison de blé.

Quinze bateaux sont attendus ici durant les deux mois qui vont suivre.

FUNERAILLES DU SENATEUR N.-A. BELCOURT

Un cortège très imposant — S. Exc. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, officie

Ottawa. — L'Eglise, l'Etat, plusieurs gouvernements étrangers et la race canadienne-française, qu'il a si bien servie, au cours de sa longue et brillante carrière, ont rendu mercredi dernier un hommage solennel à la mémoire de l'hon. sénateur Napoléon-Antoine Belcourt.

Les grands et les humbles s'étaient réunis à la résidence mortuaire, d'où s'est effectué le départ du vaste cortège. Précédé de deux landaus remplis de fleurs, le cortège se rendit jusqu'à l'église du Sacré-Coeur, où le service fut chanté par S. Exc. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa.

Dans le cortège, on remarquait des hommes dont les noms sont au premier rang dans la vie publique du Canada, de la magistrature et du Barreau; les chefs des Canadiens français de la province d'Ontario et toute une légion de pères de familles qui avaient suivi la bannière du sénateur Belcourt, dans ses revendications pour la reconnaissance des droits du français en Ontario.

Le sénateur Belcourt a eu des obsèques dignes du grand rôle qu'il a rempli dans l'histoire du Canada français.

Le R. P. J.-N.-K. Laflamme, O.M.I., a fait la levée du corps. Mgr Forbes, qui avait contremandé son voyage à North Bay, Ont., où il devait assister au sacre de Mgr Monahan, pour officier aux obsèques, a chanté le service et l'absoute. Son Excellence était assistée de Mgr Joseph Chartrand, vicaire général et curé de Saint-Joseph de Wrightville, prêtre d'honneur; du R. P. Charles Charlebois, O.M.I., et de M. l'abbé L.-C. Raymond, curé d'Aylmer et secrétaire de l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario, comme diacre et sous-diacre d'honneur.

Le R. P. René Lamoureux, O.M.I., directeur de l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa, une des oeuvres nées sous l'impulsion du défunt, et le R. P. Gaudreau, O.P., agissaient comme diacre et sous-diacre d'office.

M. l'abbé René Martin, secrétaire particulier de Son Excellence, était maitre des cérémonies.

Le sénateur Belcourt se maria deux fois. Sa première femme, Hectorine Shehyn, de Québec, mourut en 1901; elle lui laissa trois filles. En janvier 1903, il épousa en seconde noces, Mlle Mary Margaret Haycock, d'Ottawa, qui lui laissa trois fils. Sa seconde femme l'a précédé dans la tombe de quelques années.

Du grain en Italie par la baie d'Hudson

M. Thomas Harling, père, un expéditeur bien connu, de passage à Winnipeg, a annoncé qu'il expédiera cet été du grain en Italie par la route de la baie d'Hudson. Il a fait cette déclaration avant de partir pour le port du nord, où il va surveiller le chargement des deux premiers navires qui quitteront le port cette saison, le "Pennyworth" et le "Sierentz".

M. Harling considère que le fait que l'on ait affrété un navire pour transporter du grain en Italie démontre que la route de la baie d'Hudson fait l'affaire des importateurs étrangers tout autant que celle des importateurs britanniques.

Les Doukhobors n'émigreront pas

Prince-Albert, Sask. — Les Doukhobors du Canada n'émigreront pas au Mexique, a déclaré une fois pour toutes Peter Veregin, leader de la "Christian Community of Universal Brotherhood", qui purge actuellement une sentence de 18 mois de prison pour parjure.

L'émigration en masse des Doukhobors au Mexique est une idée qui fut lancée récemment lorsqu'un grand nombre de ces derniers furent emprisonnés dans l'Ouest pour s'être montrés nus en public.

BENEDICTION SOLENNELLE D'UNE AILE A LA MAISON ST-JOSEPH, OTTERBURNE

Quatrième pèlerinage régional — Bénédiction solennelle d'une statue de saint Joseph et de la cloche nouvelle — Fête champêtre — Sous le haut patronage de S. Exc. Mgr A. Béliveau, archevêque de Saint-Boniface

Otterburne, Man. — La Maison St-Joseph est avant tout un orphelinat agricole pour garçons catholiques de 12 à 15 ans. Elle est aussi devenue un centre important de dévotion à saint Joseph: en effet elle est le siège de l'Oeuvre des Agonisants (1909), du Culte Perpétuel de Saint-Joseph (1919), de la Consécration des Enfants à Saint Joseph (1924). Elle se glorifie enfin d'avoir donné naissance à l'Institut des Petites Missionnaires de Saint-Joseph (1925).

D'abord fondée à Makinak, en 1904, par le R. P. H. Houle, C.S.V., la Maison Saint-Joseph a été transférée à Otterburne, en 1912, sous la direction du R. P. G. Ducharme, C.S.V. Elle continue d'être dirigée par les Clercs de Saint-Viateur de la province de Montréal. Elle ne reçoit aucun octroi du gouvernement provincial; elle est une institution privée qui vit de ses revenus et qui est efficacement aidée par ses dévoués bienfaiteurs.

Depuis longtemps un agrandissement s'imposait: religieux, religieuses, orphelins, employés se sentaient trop à l'étroit. Par le fait même, les oeuvres se trouvaient restreintes et beaucoup de bien ne pouvait s'y accomplir. Les plans d'ensemble, successivement approuvés par les Discrétoires provincial et général, sont en partie réalisés. La nouvelle addition, commencée en avril 1931, s'est terminée en mars 1932. M. Pierre Desrosiers, de Saint-Boniface, a été le surintendant de ces travaux. Restera à ériger la chapelle votive à saint Joseph et une aile au nord qui fera pendant à l'aile sud, cela quand les finances le permettront.

C'est cette addition qui a reçu une bénédiction solennelle dans l'après-midi du dimanche 7 août 1932. Cérémonie imposante, que présida Mgr W.-L. Jubinville, P.D., V.G., administrateur de l'archidiocèse de Saint-Boniface, et à laquelle assistèrent S. Exc. Mgr A. Béliveau, archevêque, vingt prêtres réguliers et séculiers et une foule imposante de fidèles de la région et dont plusieurs venaient de loin. Etaient présents: R. P. C.-H. Lesage, C.S.V., directeur de la Maison Saint-Joseph; R. P. I. Desautels, O.M.I., Juniorat de Saint-Boniface; R. P. Ignace-Marie (Benoit), O.F.M.; R. P. R. Valois, C.S.V., aumônier de la Maison Saint-Joseph; MM. les abbés J.-A. Sabourin, curé de Saint-Pierre-Jolys; E.-B. Rocan, Sainte-Agathe; J.-C. Saint-Amant, Lorette; L. Macaire, Saint-Malo; J.-A. Beaudry, Aubigny; A. Laurin, Saint-Adolphe; E. Halde, Sainte-Elisabeth; J.-M. Mireault, La Salle; L.-A. Rivard, Isle-de-Chênes; H. Messier, Letellier; A. Boulet, assistant procureur à l'archevêché; A. Sénécal, Maison Saint-Joseph; L. Landreville, aumônier au Sanatorium de Saint-Boniface; J.-M. Gagné, Woodridge; L. Vinet, diacre; R. Fr. Rouleau, S.J.; Frères de Marie, Saint-Jean-Baptiste; hon. A. Préfontaine, M.P.P.; L.-A. Beaubien, M.P.; J.-H. Bourgouin, agent consulaire de France; la Société Saint-Adélard, représentée par le Dr N.-A. Laurendeau, président, H. Béliveau, secrétaire, Alex. Larivière et J. Huot, directeurs; l'Amicale Saint-Joseph, représentée par J.-O. Brunet, président, Dr R. Michaud, vice-président, et Apoll. Gauthier; I. Villeneuve, inspecteur de l'industrie laitière, et J.-E. Lafrance, agronome canadien-français; Van Magroft, contremaitre, plusieurs ouvriers et fournisseurs.

Pèlerinage

De bonne heure, notre chapelle fut envahie par les pèlerins désireux de se confesser et de communier en l'honneur de saint Joseph. Le R. P. I. Desautels, O.M.I., dit la messe de communauté de 6 h. Les petits orphelins exécutèrent de pieux cantiques. Deux autres messes furent dites à 7 h. et à 8 h. Jusqu'à la grand'messe de 10 h., et même après, nos Pères entendirent les confessions et distribuèrent la Sainte Communion.

La grand'messe solennelle fut chantée par M. l'abbé A. Sénécal, secrétaire du Culte Perpétuel de saint Joseph, assisté comme diacre de M. l'abbé L. Vinet, promu à cet ordre en juin dernier à Québec; et comme sous-diacre, de M. l'abbé J.-M. Gagné, curé à Woodridge: deux enfants de notre paroisse Saint-Pierre-Jolys. Son Exc. Mgr A. Béliveau, archevêque de St-Boniface, assistait au prie-Dieu. Se tenaient à ses côtés, le R. P. C.-H. Lesage, C.S.V., directeur de la Maison Saint-Joseph, et M. l'abbé J.-A. Sabourin, curé de Saint-Pierre-Jolys.

Du parloir, clergé, célébrant et archevêque se rendirent en procession au terrain préparé pour la cérémonie. Site enchanteur, sous bois, où avait pris place la foule recueillie. Au pied de l'autel, du côté de l'Evangile, on remarquait plusieurs prêtres des paroisses environnantes et nombre de dignitaires laïques. Du côté opposé, huit religieuses des SS. Noms de Jésus et Marie (couvent de Saint-Pierre), nos Petites Missionnaires de Saint-Joseph et quelques malades dont une couchée dans son lit.

Au premier Evangile le Père Directeur donna quelques avis, souhaita la bienvenue aux pèlerins, exprima la joie de tous de voir S. Exc. Mgr notre Archevêque prendre part à cette cérémonie, invita les fidèles à s'unir dans une commune prière pour obtenir, par saint Joseph, du Dieu Tout-Puissant et infiniment bon l'amélioration de sa santé. M. le curé de Saint-Pierre lut les annonces de la paroisse et l'évangile du jour et le R. P. I. Desautels, O.M.I., du Juniorat de la Sainte-Famille à Saint-Boniface, prononça avec éloquence le sermon de circonstance. Le Père prédicateur démontra que de tout temps saint Joseph a protégé l'Eglise, mais spécialement après 1870; que saint Joseph continue à remplir efficacement son rôle de patron de l'Eglise universelle; que de nos jours en particulier, époque tourmentée s'il en est une, le monde doit mettre une grande confiance en saint Joseph. Le Rév. Père s'est inspiré de la magistrale Encyclique de S. S. Pie XI "Caritate Christi", publiée en juin dernier.

A 11 h. 30, la messe était finie. La foule se dispersa sur le terrain. Rencontres inattendues, causeries joyeuses, échanges de bons sentiments, affectueuses intimités, conversations sur tous les tons, en attendant l'heure de déguster avec appétit le diner champêtre.

A la table de la Maison Saint-Joseph prirent place les membres du clergé et les invités d'honneur: en tout une trentaine.

Partie agricole

La cause agricole est intimement liée à la cause religieuse; dans notre province au moins autant qu'ailleurs. Voilà pourquoi nos programmes accordent toujours le milieu du jour à la visite des divers départements de la ferme. Cette année nous avons voulu attirer l'attention sur les produits domestiques, en particulier sur l'industrie des conserves. A cet effet, la nouvelle salle d'étude fut transformée en salle d'exposition où M. I. Villeneuve, avec science, sut répondre aux renseignements demandés. Le R. Fr. J.-A. Huard, C.S.V., procureur, et nos Petites Missionnaires de Saint-Joseph l'assistaient dans cette tâche.

Le nouveau musée scolaire a attiré l'attention des grands comme des petits. Il est l'oeuvre du Cercle des Jeunes Naturalistes fondé en mars dernier.

Au poulailler, M. J.-E. Lafrance, de Saint-Pierre-Jolys, notre agronome canadien-français, a entretenu les cultivateurs intéressés à l'élevage des volailles.

L'on se transporta de là à la pépinière où le R. P. Valois, C.S.V., fit visiter des pommiers, pommetiers, pruniers et "sandcherries" (dont plusieurs chargés de fruits), fraisiers, framboisiers, groseillers, gadeliers, etc., sans mentionner les légumes de toutes sortes, le tout disposé selon un beau plan et situé dans un endroit des mieux choisis.

(A suivre en deuxième page)

LA CONFERENCE IMPERIALE

Possibilité d'un accord de dix ans — Exportations de blé russe — Le bois canadien — Nouvel organisme économique impérial — Rapport sur le numéraire

Ottawa. — Conversations, conciliabules, colloques et entretiens impériaux se tiennent toujours à huis clos, comme de raison. Mais il n'est huis clos tellement étanche qu'il ne finisse par en sortir quelque chose de perceptible à l'oreille exercée du journaliste.

Nous savons, par exemple, que M. Stanley Baldwin était vendredi d'humeur conciliatrice. Il tenait à ce que M. Bennett s'en aperçoive et, pour démontrer la pureté et la sincérité de ses intentions, il aurait donné des arrhes à notre premier ministre. Il lui aurait glissé dans le creux de l'oreille que la Grande-Bretagne est disposée à reconnaitre au Canada des préférences douanières accrues.

Le chef de la délégation britannique n'a pas pris, c'est entendu, d'engagement formel, précis. Il n'a pas non plus promis d'accorder quelque chose au Canada sans rien recevoir en retour.

Les concessions que les délégués britanniques attendent du Canada en particulier, M. Baldwin les a indiquées, du moins les principales, dans sa note de la semaine dernière: préférences douanières plus considérables sur les étoffes de laine, les cotonnades et les produits de la métallurgie.

Au cours des conversations de vendredi, M. Baldwin a dit comme cela, en passant, que les préférences réciproques pourraient être l'objet d'un accord douanier pour une période de dix ans, mais révocable et sujet à revision, après entente entre les gouvernements concernés.

34,010,298 boisseaux de blé russe

Durant l'exercice financier de 1931, la Russie a fourni au Royaume-Uni 24.21 pour cent de ses besoins totaux de froment, comparativement à environ 25.12 fourni par le Canada. Ces chiffres sont contenus dans un rapport spécial sur le commerce mondial du blé, publié par le bureau national de la statistique, pour la plus grande édification des délégués à la Conférence impériale d'Ottawa.

Les exportations totales en blé russe à la Grande-Bretagne se chiffraient à 34,010,298 boisseaux en 1931, contre 85,982,000 boisseaux canadiens et 94,148,376 boisseaux de l'Empire.

A propos du bois

Il est évidemment question du bois au cours des conversations canado-britanniques. Le Canada, même si c'est sans espoir, demande à la Grande-Bretagne de poser l'embargo sur les produits russes. Les Britanniques, de leur côté, n'offrent qu'une simple préférence douanière. Peut-être seraient-ils disposés à l'augmenter d'un contingentement qui favoriserait le Canada. Mais d'embargo, ils ne veulent pas entendre parler, et pour deux raisons: d'abord parce que la Russie offre un débouché considérable pour les produits britanniques; ensuite parce que les marchands de bois britanniques tiennent à rester en relations avec leurs fournisseurs russes.

A ce qu'on entend dire, il n'est ni impossible ni invraisemblable que le Canada obtienne pour le bois équarri et le bois scié des concessions plus grandes que celles qui sont actuellement offertes.

M. Bennett dictateur

Notre premier ministre s'est fait une réputation de dictateur non seulement au Canada, mais à l'étranger.

Comme on donnait un démenti officiel aux rumeurs de discorde dans le cabinet canadien, un journaliste de Grande-Bretagne a fait cette remarque: Comment pourrait-il y avoir désaccord dans le cabinet, puisque c'est le cabinet d'un seul homme (a one man cabinet)?

Cette réflexion a provoqué un autre démenti officiel. L'on affirme que M. Bennett et ses ministres s'entendent on ne peut mieux pour toutes les décisions qu'il s'agit de prendre à propos de la conférence. Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Autre séance plénière

La Conférence impériale s'est ouverte à Ottawa le 21 juillet dernier, par une séance publique et solennelle. Jeudi prochain, le 18 août, la Conférence tiendra une autre séance plénière. Les délégués soumettront leurs rapports et diront jusqu'à quel point ils se sont entendus; du moins ils parleront en autant que la diplomatie le leur permettra.

La publication des rapports

Les autorités se sont entendues pour que les rapports des ententes et des traités soient publiés avant la fin de la conférence. Toutefois, on ne publiera de ces rapports que ce qui, dans l'esprit des délégués, pourra être livré aux presses sans qu'il y ait danger de soulever l'opinion publique ou de porter atteinte non seulement aux relations intra-impériales, mais aussi aux relations entre les pays de l'empire et les pays étrangers.

C'est dire que les rapports donnés ne seront pas très compromettants.

Un secrétariat

Il est entendu que la conférence impériale ne se terminera pas avec la fin des assises d'Ottawa. Elle se prolongera dans un secrétariat des relations économiques qui tiendra des séances à Londres et dans lequel tous les dominions seront représentés. Ce corps s'occupera des questions économiques et commerciales, comme celle de la standardisation des produits agricoles ou métallurgiques, des questions de douanes et d'accises, etc.

C'est comme membre de cet organisme que l'hon. M. Bennett s'en irait en Angleterre où il serait fait pair, tandis que sa succession serait recueillie ici par l'hon. M. Meighen.

L'"Empire Marketing Board"

Ce secrétariat aurait aussi à s'occuper de la question de l'"Empire Marketing Board". Ce bureau, qui a servi à annoncer les produits des dominions en Angleterre, depuis 1923, pourrait aussi servir, dans l'opinion de quelques délégués, à annoncer les produits de l'Angleterre dans les dominions et aussi les produits respectifs des autres dominions. Ce serait un échange de bons procédés.

La Commission générale de la Conférence impériale a reçu le rapport préparé par une sous-commission sur la question du numéraire. Après l'avoir adopté, elle a permis que des copies en soient remises aux journaux. Le rapport ne contient que des recommandations très générales. Il n'y est pas question de demander aux pays de l'Empire d'adopter une monnaie impériale.

TOURNÉE DE LA "LIBERTÉ"

18 AOUT	LETELLIER	23 AOUT	SAINT-MALO
20 AOUT	SAINT-JEAN-BAPTISTE	24 AOUT	SAINT-PIERRE
22 AOUT	SAINTE-ELISABETH	25 AOUT	SAINT-PIERRE

Haute appréciation de la France à l'adresse de S.E. Mgr G. Breynat, O.M.I.

(Courtoisie de l'"Edmonton Journal")

Mgr Breynat décoré par M. Paul Suzor de la Croix de la Légion d'Honneur

Photographies de deux scènes de l'imposante cérémonie qui eut lieu à Saint-Albert, Alberta, le 1er août, alors que le gouvernement français, par l'entremise de M. Paul Suzor, consul de France à Vancouver, reçut Mgr Gabriel Breynat, O.M.I., du Vicariat Apostolique du Mackenzie, dans l'Ordre de la Légion d'Honneur. En haut, première rangée, de gauche à droite: Mgr J.-H. O'Leary, Mgr Breynat, M. Paul Suzor et Mgr Guy; formant un demi-cercle autour de ce groupe, plusieurs Chevaliers de Colomb du quatrième degré: de gauche à droite, MM. H.-J. Roche, A.-H. Esch, F. Morkin, J.-L. Lauerman, D.-J. Gilmurray, H.-Milton Martin, Dr A. Clermont, Dr Bernard Mooney et P.-J. Dunne.

Au bas, M. Paul Suzor épinglant la Croix de la Légion d'Honneur sur la poitrine de Mgr Breynat.

Bénédiction solennelle d'une aile à la Maison Saint-Joseph

(Suite de la première page)

Enfin l'on a remarqué cette année comme par le passé que notre population canadienne-française porte un vif intérêt à la production du miel, à l'industrie laitière, voire même à l'élevage des moutons et des chèvres.

Bénédictions

Mgr W.-L. Jubinville, nous l'avons écrit au début, a présidé aux cérémonies de l'après-midi. Commencées à 4 h., elles se terminèrent à 5 h. 30.

Précédé du clergé en surplis et suivi de S. Exc. Mgr Béliveau, Mgr l'Administrateur revêtu de la chape dorée se dirigea au chant d'un psaume vers l'estrade dressée au coin nord-ouest de l'aile nouvelle, et sur laquelle étaient installées la statue de saint Joseph et la cloche, chaque côté de l'autel. Mgr Jubinville adresse une allocution. Il expliqua brièvement le sens liturgique des bénédictions diverses qu'il devait donner au nom de la Sainte Eglise.

L'aile nouvelle est une addition considérable à l'orphelinat; elle améliorera la condition des petits malheureux réfugiés sous ce toit hospitalier de la maison Saint-Joseph, permettra aux bons Pères d'augmenter le nombre de leurs protégés et d'exercer avec plus d'ampleur le zèle qui les anime.

La statue de saint Joseph. Oeuvre d'art, don d'une personne de l'Ouest qui tient absolument à rester inconnue; personne modeste que saint Joseph, du haut du ciel, doit regarder avec amour; qui mérite des éloges pour sa très grande discrétion et beaucoup de reconnaissance pour sa générosité.

Du toit de la Maison, cette statue bénite présidera à toutes les activités. Saint Joseph, de son regard si bon, encouragera les humbles travailleurs. Et ceux qui du chemin la verront devront la saluer avec respect.

La cloche. — Monseigneur dit combien l'Eglise attache d'importance à la voix de la cloche bénite. Dans la vie chrétienne, elle joue un rôle que l'on ne remarque pas assez: cela de la naissance à la mort. Quand l'Eglise confère un sacrement, qui l'annonce? La cloche bénite. Elle appelle aux offices divins, aux divers exercices religieux. Elle sonne l'Angelus, nous rappelant trois fois le jour le grand mystère de l'Incarnation. Des poètes l'ont chantée; des peintres en ont tiré des inspirations saisissantes, tel le fameux tableau de Millet, "L'Angelus du soir". Qu'elle soit triste ou joyeuse, selon les circonstances, sa voix est toujours éloquente pour qui sait l'entendre.

Mgr l'Officiant, Rituel en main, bénit en premier lieu la statue de saint Joseph. Le R. P. Lesage, directeur, l'assistait. Cette statue a été fondue en France; elle est en fonte bronzée, mesure 7 pieds, pèse 800 livres. Elle sera fixée sur le toit: son piédestal l'attend. Elle représente saint Joseph debout, tenant dans sa main droite le lis traditionnel et sur son bras gauche l'Enfant-Jésus qui de sa petite main bénit ceux qui vénèrent son Père virginal. Les figures sont très expressives; l'attitude, très naturelle.

(A suivre la semaine prochaine)

Inauguration du nouveau Laboratoire National

Ottawa. — Jeudi dernier, S. Exc. le gouverneur général a présidé l'inauguration des nouveaux laboratoires du Conseil national des recherches scientifiques. Un millier de personnes au moins assistaient à la cérémonie. Plusieurs discours ont été prononcés et irradiés.

Les laboratoires sont installés dans une construction nouvelle située rue Sussex. Construction et installations ont coûté au delà de $3,000,000.

TROIS DECRETS EN ALLEMAGNE

La trêve politique est prolongée jusqu'au 1er septembre — La peine de mort pour les terroristes

Berlin. — Avec l'approbation du président von Hindenburg, le cabinet von Papen a promulgué trois décrets d'urgence pour mettre fin au terrorisme qui ensanglante l'Allemagne depuis le 1er juin. L'un de ces décrets prolonge jusqu'au 1er septembre la trêve politique qui a commencé le lendemain de la récente élection générale au Reichstag. Le deuxième établit des châtiments rigoureux, y compris la peine de mort, pour les terroristes. Le troisième institue des tribunaux spéciaux pour faire subir des procès sommaires à ceux que l'on accuse de terrorisme.

De nouveaux actes de terrorisme ont eu lieu au moment de la promulgation du décret. A Dillenburg, un jeune membre de la Bannière du Reich a été tué d'une balle. A Dortsmund, les occupants d'une automobile ont fait feu sur un communiste et l'ont tué. De plus, au cours de la nuit, deux hommes ont succombé à leurs blessures. A Breslau, un national socialiste est mort de blessures causées par l'explosion prématurée d'une bombe. Le deuxième blessé qui a succombé était un membre de la Bannière du Heich à Seidenberg.

A Marienburg, une grenade lancée dans une fenêtre a blessé grièvement un enfant de six ans.

On n'a pas de chiffres précis sur le nombre des victimes du terrorisme qui a commencé le 1er juin, mais il est certain que le nombre des tués n'est pas inférieur à 140 et que celui des blessés s'élève à 1,000. Il est établi que les troubles ont coûté la vie à 50 communistes, à 39 passants (dont quatre femmes), à 27 hitlériens, à 18 membres de la Bannière du Reich, à 5 agents de police et à 1 membre du Casque d'acier.

FILS NATIFS DU CANADA

M. Armand Lavergne présente une résolution réclamant la monnaie bilingue

Québec. — L'Ordre des Canadiens de Naissance (Native Sons of Canada), qui tient son congrès annuel à l'hôtel Saint-Roch depuis lundi, a à coeur d'appuyer de toutes ses forces les justes revendications de l'élément français du pays.

La motion suivante a été présentée par M. Armand Lavergne à l'attention des quelques centaines de délégués venus de tous les coins du pays, pour tenir le douzième congrès de l'O.C.N., la première organisation du genre qui soit exclusivement dévouée aux intérêts canadiens. Elle se passe de commentaire.

"Attendu que le Canada est un pays bilingue;

"Attendu que l'égalité des langues française et anglaise est reconnue par la lettre et l'esprit de la constitution (Article 133, de l'Acte de l'Amérique du Nord);

"Attendu que cette égalité doit se manifester dans tous les actes de la vie nationale et que le bilinguisme constitue la caractéristique différente du peuple canadien;

"Attendu que la paix, la prospérité et le bonheur du Canada reposent dans le maintien intégral de l'esprit du pacte fédératif;

"Attendu que cette convention est d'opinion que le bilinguisme du pays doit être reconnu dans tous les actes publics du gouvernement fédéral, et qu'aucun acte du gouvernement ne manifeste mieux cette doctrine que la frappe des monnaies et l'impression des billets des Puissances;

"La Convention Nationale des Fils Natifs du Canada, réunie à Québec, endosse le voeu exprimé à la Chambre des Communes par M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse, en faveur des monnaies bilingues, et prie l'honorable Chambre d'y faire droit, afin de reconnaître publiquement l'esprit et la doctrine des Pères de la Confédération, et assurer la conservation des caractères nationaux du peuple canadien."

Le congrès est présidé par M. Oscar Boulanger, C.R., M.P., le premier Canadien français à avoir l'honneur d'occuper la charge de président général de l'Ordre des Canadiens de Naissance.

Ils tuent leur père en jouant

Chicoutimi, P. Q. — Un jeu bien connu des petits enfants a coûté la vie à un brave citoyen de Chicoutimi, M. Ladislas Boily, photographe.

Les fils de M. Boily Jean et Jacques, jumeaux âgés de 7 ans, avaient une planche qu'ils plaçaient sur le rebord de la galerie. A un bout de cette planche un gros caillou était placé, et, au moyen d'un bâton, les enfants frappaient violemment l'autre bout, ce qui avait pour effet de projeter le caillou à une grande hauteur.

A un moment donné, les petits jumeaux lancèrent un caillou plus gros que les autres. M. Boily sortait justement, au rez-de-chaussée; le caillou retomba et frappa M. Boily à la tempe avec une extrême violence. M. Boily fut relevé tout sanglant et privé de connaissance: Il expira le soir même.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	$4.004
Franc français	0.0451
Belga belge	0.1596
Franc suisse	0.2243
Lire italienne	0.0589
Couronne suédoise	0.2057
Couronne norvégienne	0.2006
Couronne danoise	0.2144
Mark allemand	0.2737
Couronne hollandaise	0.4633

LE MARCHE

16 AOUT 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.25—$5.25
Moyens	$3.25—$4.00
Ordinaires	$2.25—$3.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$4.25—$5.25
Moyens	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.25—$2.75
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.00—$4.50
Moyennes	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.25—$2.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.00—$6.50
Moyens	$4.00—$4.75
Vaches—	
Bonnes	$2.00—$2.50
Moyennes	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.00—$1.25
Pour conserve	$ .50—$ .75
Taureaux—	
Bons	$1.25—$1.50
Ordinaires	$1.00—$1.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.75—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.00—$2.75
Ordinaires	$1.00—$1.75
Vaches laitières	$25.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.50—$5.00
Ordinaires et moyens	$3.00—$4.00
Porcs—	
Bacon	$4.75
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$4.00
Très pesants	$3.00
Légers et maigres	$3.50—$4.00
Truies No 1	$3.00
Truies No 2	$2.00—$2.50
Inférieurs	$2.00—$2.50
Verrats	$1.00—$2.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$5.00—$5.25
Ordinaires	$3.00—$4.50
Moutons—	
Bons, pesants	$1.50—$2.25
Bons, poids moyen	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.00—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crêmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .17—$ .17½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .12
Premiers	$ .10
Seconds	$ .06
Pommes de terre nouvelles—	
Par 100 livres	$ .75
Au détail	$1.00
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.47½
2 sacs de 49 livres	$2.55
4 sacs de 24 livres	$2.70
Alimentation—	
Son. La tonne	$15.00
Moulée. La tonne	$16.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.95
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$13.00
Mil. No 2	$12.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 15 août 1932

GRAINS	Mardi 9 août	Merc. 10 août	Jeudi 11 août	Vend. 12 août	Samedi 13 août	Lundi 15 août
Blé No 1 Nord	.58¾	.59¾	.58¾	.57¼	.56¾	.58
2 Nord	.55¾	.56⅝	.55⅝	.54½	.54	.55¼
3 Nord	.54	.55⅛	.54⅛	.53	.52½	.54⅛
Avoine 2 CW	.32¾	.33	.31½	.30¾	.30¾	.30½
3 CW	.29¾	.30	.28½	.27⅞	.27¾	.27½
Orge 3 CW	.35⅜	.36¾	.36⅞	.36¼	.36	.36¼
4 CW	.32⅞	.34	.34⅛	.33½	.33¼	.33½
Lin 1 NW	.69¾	.70¼	.72¾	.70⅛	.70¾	.71¼
2 CW	.65¾	.66¼	.68¾	.66⅝	.66¾	.67¼
Seigle 2 CW	.34⅛	.35⅛	.34⅛	.33½	.33	.33⅝
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.58	.59⅛	.58¾	.57¼	.56¾	.58¼
Avoine 2 CW	.30¾	.31	.29⅛	.28⅞	.28¾	.28½
Orge 3 CW	.33¾	.35	.35⅛	.34½	.34¼	.34½
Lin 1 NW	.69¾	.70¾	.72⅛	.70⅛	.70¾	.71¼
Seigle 2 CW	.34⅛	.35⅛	.34⅛	.33¼	.33	.34⅜
Options						
Blé Octobre	.60	.61⅛	.60⅛	.59	.58¼	.59¼
Décembre	.61⅛	.62¼	.61⅛	.60	.59⅜	.60⅜
Mai	.65⅛	.66⅞	.65⅛	.64⅜	.64	.65¼
Avoine Octobre	.28¾	.29	.28⅛	.27⅞	.27¾	.27⅛
Décembre	.27⅛	.27⅛	.27⅛	.26¾	.26⅛	.27
Orge Octobre	.33¾	.35	.35⅛	.34⅛	.34¼	.34⅛
Décembre	.34¼	.35	.34⅛	.34	.33⅛	.33¾
Lin Octobre	.72¾	.73½	.75¼	.73¼	.73	.73¾
Décembre	.74¾	.76	.77⅛	.75¼	.75	.75⅜
Mai		.82¼	.83⅛	.81⅞	.81¼	.81¼
Seigle Octobre	.36⅛	.37⅛	.36⅝	.35	.34¾	.35⅜
Décembre	.38⅛	.38⅜	.38⅛	.36⅝	.36⅝	.37¼
Mai	.42	.42¼	.42⅛	.40⅝	.40¼	.40⅝

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 17 AOUT 1932 NUMERO 12

Laisser grandir des enfants français dans l'ignorance du français, n'est-ce point, littéralement, les priver d'un magnifique héritage?

OMER HEROUX.

LA LIBERTÉ

Une nation peut recouvrer son indépendance politique en n'importe quel moment; mais sa langue, une fois perdue, est perdue pour toujours.

EAMON DE VALERA.

LE SENATEUR BELCOURT

L'étude minutieuse que forcément il fit des problèmes scolaires de l'Ontario le conduisit à un examen sérieux des législations scolaires des autres provinces; on ne traite pas sérieusement de ces sujets sans les connaitre et le Sénateur Belcourt était avocat et sérieux. Cela fit naitre, dans sa généreuse pensée, des sollicitudes réelles pour ses compatriotes des autres provinces, pour ceux qui, comme lui, devaient monter à l'école une garde vigilante sur la conservation religieuse et nationale de leurs enfants. Ces sollicitudes, il les a manifestées plus d'une fois. Plus d'une fois aussi il a exprimé des regrets que nous savons sincères de ce que l'occasion ne se soit pas offerte plus souvent où il aurait pu nous être de service. Jamais, cependant, il n'est intervenu dans nos affaires locales sans une invitation expresse; il était chef de minorité et dédaignait la popularité facile qu'une réputation établie peut toujours acheter à l'engouement.

L'intérêt qu'il portait à notre vie nationale, les sympathies qu'il avait pour nous tous, l'attention avec laquelle il suivait les travaux de nos organisations étaient choses connues des Franco-Canadiens de l'Ouest. Aussi, avaient-ils pour son nom et pour ses oeuvres une grande vénération.

Dans les grands congrès franco-canadiens de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, j'ai entendu son nom acclamé à maintes reprises sur la simple mention qui en était faite. Et lors de notre propre congrès de juillet dernier, c'est par une ovation que nos gens reçurent sa lettre accoutumée après en avoir écouté religieusement la lecture.

* * *

Dans les biographies que les journaux ont publié de lui on a pu relever qu'il a choisi, dès sa sortie de l'Université Laval, d'aller résider et exercer sa profession à Ottawa. Là il ne tarda pas à surgir au-dessus des valeurs moyennes et à s'acheminer vers les sommets. Il se donna avec une activité fébrile à tous les mouvements sociaux et intellectuels qui ont toujours abondé dans la capitale. Il devint député en 1896 et sénateur en 1907, après avoir été président de la Chambre des Communes. Comme nous de l'Ouest qui vivons dans les grandes agglomérations anglo-saxonnes, il a subi l'ambiance dans laquelle il a vécu. Il y a contracté un demi-flegme anglais et l'habitude de donner aux faits et aux réalités l'importance pratique qu'ils ont dans les mouvements humains. Et c'est un premier trait à noter.

En politique il était libéral. C'est en 1891 qu'il rechercha pour la première fois un mandat de député. Il était de la génération des libéraux dont le credo politique était contenu dans la définition du libéralisme que Laurier avait donnée en 1877 dans son célèbre discours de Québec. Il croyait, sous des conditions favorables de lieux et de temps, à l'efficacité des agitations populaires pour amener les gouvernants à redresser les griefs légitimes de leurs administrés, ainsi qu'à l'affirmation péremptoire et répétée d'un droit violé pour le faire respecter. Et c'est un autre trait à retenir.

De sa personnalité si pittoresque, ce sont, entre une multitude d'autres, les deux traits caractéristiques auxquels s'attache notre esprit au moment où le Sénateur Belcourt vient d'être mis en terre. Ils se retracent et s'affirment dans les orientations données à l'oeuvre de résistance franco-ontarienne. Et l'on doit ajouter, en toute justice pour la mémoire du grand serviteur que la race vient de perdre, que dans les provinces de l'Ouest, par souci d'imitation parfois, par conviction d'originalité ailleurs, mais toujours et partout avec conscience de servir efficacement, dans les orientations données à nos propres oeuvres de résistance nationale, on retrouve les directions successives imprimées à l'organisation ontarienne.

* * *

Je ne veux parler cependant que du Manitoba. Ici nous avons créé de toute pièce. Mais ce fut sous l'inspiration d'un juriste éminent qui avait fait à Winnipeg sa carrière et son ascension à la magistrature et qui, en ne s'inspirant que de la brutalité des réalités manitobaines, a imprimé à notre *Association d'Education* la direction qu'elle se flatte d'avoir toujours suivie. Et ceci se passait en 1916. C'était l'époque où le Sénateur Landry et son toujours fidèle lieutenant, le Sénateur Belcourt, dirigeaient les grandes agitations populaires dans Ontario et dans Québec. C'est qu'au Manitoba, on le voit encore mieux aujourd'hui, l'agitation populaire qui eut pu réussir en Ontario, eut été vaine et mortelle. Et je sais qu'on ne l'a pas compris dans Québec, tant on y était profondément rémué par l'action et la parole des chefs ontariens et qu'on ne comprenait pas autrement la résistance française aux régimes scolaires d'une autre province dont nous ne devions pas nous accommoder. Or, à cette même époque, au moment où les deux grands chefs de la minorité ontarienne songeaient à soumettre leurs revendications au Parlement canadien, le Sénateur Belcourt disait sa satisfaction de l'attitude pacifique qu'au Manitoba un homme éminent faisait accepter aux Canadiens français.

L'agitation cessa. La guerre passa. Le Sénateur Landry descendit dans sa tombe accompagné des regrets mérités de tous ses compatriotes. Le gouvernement canadien changea de mains et le Sénateur Belcourt, redevenu président de l'*Association d'Education* d'Ontario, se retrouva bien en cour. Des hommes publics manitobains de 1916 voulurent réclamer des honneurs auxquels leur donnaient droit de longs services à leur parti. Nous avions décidé d'user contre eux des humbles représailles que notre pauvreté et notre faiblesse numérique nous rendaient possibles. Mais nous avions appris, depuis 1916, à jouer tous nos atouts et à les bien jouer. Elles furent remises au Sénateur Belcourt et nous gagnâmes plusieurs parties serrées. La leçon a porté. L'un admettait un jour que 1916 lui avait coûté un siège de juge. Un autre qui avait manqué un portefeuille fédéral disait dans un banquet qu'un troisième avait payé cher ses lois progressives de 1916: celui-ci avait raté un siège de sénateur. Le Sénateur Belcourt nous avait donné l'assurance qu'ils ne passeraient pas. Il ne négligea rien; je le sais par un de mes anciens compagnons de collège qui était l'un de ses intimes et de ses confidents. Et je relis encore la lettre de trois lignes rédigée en termes profanes dans laquelle un ministre de Sa Majesté assurait à son cher Belcourt qu'il les connaissait les quémandeurs qu'il baptisait. Et ils ne passèrent pas. Et c'est capital pour les minorités; car on sait maintenant qu'il ne faut pas encourir la défaveur des Belcourts lorsqu'ils existent.

* * *

Au congrès que l'A.C.J.C. tint à Ottawa en 1910, le Sénateur Belcourt, alors premier président de l'*Association d'Education* d'Ontario, était au programme. Nous étions là quelques deux cents jeunes tous animés du même désir de trouver la vigne à laquelle le Seigneur destinait nos juvéniles ardeurs; l'accomplissement du devoir social était dans l'atmosphère et notre association n'était pas encore sortie de ses langes. Après deux journées remplies de discours parfois très éloquents, après un discours en particulier au cours duquel toutes les foudres du bon Dieu étaient censées être descendues sur la colline parlementaire où s'étaient perpétrés tous les crimes politiques dont nos écoles avaient été victimes, le Sénateur Belcourt vint: "*Il faut*, dit-il, *que nous cessions d'être les scieurs de bois et les porteurs d'eau dans la Confédération. Pour cela, il faut que les Canadiens français, dans les diverses carrières qu'ils ont choisies, se spécialisent et deviennent des compétences. Il faut aussi que dans tous les domaines où ils exercent leurs activités, par l'étude et par la constance dans l'effort, ils réussissent à conquérir les sommets.*"

Cela nous renvoyait évidemment à nos comptoirs, à nos manuels et, quelques-uns, à nos codes. Cependant, le lendemain, Gustave Monette triomphait en brandissant "Le Fils de l'Esprit" et d'autres avec lui. Il demeurait, néanmoins, que le Sénateur Belcourt avait parlé, dans un congrès d'oeuvre sociale, comme un grand avocat, comme un homme d'affaires, et s'il y eut une péroraison enlevante à son discours, je ne m'en rappelle plus.

C'était dire que tout en nous efforçant d'amener la majorité anglaise dans notre province respective à admettre la justesse et la raison de nos revendications, il faut aussi travailler sur nous-mêmes. Il nous faut nous préparer aux assauts, nous outiller pour les repousser ou réparer les ruines dont ils peuvent jalonner leurs traces. Dans l'oeuvre de conservation religieuse et nationale qui doit s'accomplir à notre bénéfice partout où nous sommes des ilots minoritaires dans un grand tout anglais, nous avons notre large part de labeurs à subir. C'est le langage que nous parlons au Manitoba depuis 1916. C'est la direction que nous nous efforçons de suivre, tout en donnant de notre mieux aux oeuvres communes. Notre armature de résistance en est la preuve. Et c'est une autre affinité entre les Franco-Manitobains et l'oeuvre du Sénateur Belcourt.

* * *

Le Sénateur Belcourt est mort!

Nous ne le savions même pas malade. C'est après sa mort que nous avons reçu un communiqué de *l'Association d'Education* d'Ontario dans lequel il était fait mention en termes rassurants de la maladie qui l'avait frappé il y a plusieurs semaines. Ce fut pour nous une mort subite.

Le jour même où les journaux nous apportèrent la fatale nouvelle, l'*Association d'Education* du Manitoba expédiait une dépêche de sympathies à la famille Belcourt. Que les collaborateurs du défunt, ceux qui depuis 1910 ont partagé avec lui les joies douces et amères de la résistance ontarienne, et, en mon nom, plus particulièrement un peu, ceux qui ont l'âme trifluvienne que rien n'altère jamais, soient assurés que nos sympathies vont à eux aussi. Demain on devra donner au grand disparu l'immortalité du bronze. Je sais que nombreuses sont les localités où on voudra le dresser sur la place publique. Son *Alma Mater* voudra graver son nom sur quelque bronze d'honneur et le faire lire avec fierté à nos jeunes confrères d'aujourd'hui et de demain comme celui d'un tenant illustre et pratique du *Pro Deo et Patria.* Le Manitoba n'a pas refusé en 1917 le buste de Cartier auquel nous avons fait une inauguration solennelle en 1927; peut-être y trouvera-t-on un jour celui du grand apôtre de l'harmonie des races canadiennes. Mais aujourd'hui, les Franco-Canadiens de l'Ouest tout entier, ceux du Manitoba, et depuis dix jours, en dépit des distances que la mort a supprimées, avec leurs compatriotes d'Ottawa et de partout, versent sur une tombe bien chère

Les larmes de la foi qui ne sont point amères.

Henri LACERTE,
Président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

L'EMPLACEMENT DU FORT AUX ROSEAUX

Comme suite à la letre de M. l'abbé A. d'Eschambault au sujet de l'emplacement des vieux forts français, publiée dans notre dernier numéro, M. le juge Prud'homme nous communique la note suivante dont nos lecteurs apprécieront le grand intérêt au point de vue de l'histoire:

Le découvreur du Nord-Ouest, à la demande pressante des sauvages du Lac des Bois, consentit à laisser partir son fils Jean-Baptiste avec un parti de guerre qui se rendait au Bois Fort, dans le Minnesota. Jean-Baptiste de la Vérendrye suivit ce parti; mais, rebroussant chemin, il ne fut absent du fort Saint-Charles que quelques jours. Il n'est nullement question, dans le Rapport de la Vérendrye, que son fils ait construit aucun fort pendant ces quelques jours d'absence.

Maintenant, la tradition des sauvages indique où se trouvait l'ancien fort Saint-Charles, ainsi que le fort Saint-Pierre et le fort Maurepas. Mgr Taché m'a dit plusieurs fois que, d'après la tradition des sauvages, le fort Maurepas avait été érigé sur la rive nord de la rivière Winnipeg, un peu plus bas que le fort Alexandre. Il est constant que ce fort se trouvait à un endroit tel qu'indiqué par la tradition des sauvages et l'on a retrouvé à cet emplacement une coulée assez considérable qui, autrefois, aurait pu prendre l'allure d'une petite rivière. On y a aussi retrouvé des caves.

Si la tradition des sauvages quant au site du fort Maurepas, du fort Saint-Pierre, du fort Saint-Charles et de l'île au Massacre se trouve exacte, on ne voit pas pourquoi la même tradition se serait égarée quant au site du fort aux Roseaux. Or, d'après la tradition sauvage, m'a répété souvent Mgr Taché, le fort aux Roseaux se trouvait sur la rive ouest de la rivière Rouge, à quelques milles seulement du lac Winnipeg, sur l'ancienne réserve de Piguis, — c'est-à-dire six milles environ plus bas que Selkirk.

Ajoutons que Mgr Taché avait des raisons toutes particulières de s'intéresser au site du fort aux Roseaux, lieu de sépulture de Christophe Dufrost de la Jemmeraye, dont il était l'arrière-petit-neveu par sa mère.

L.-A. PRUD'HOMME.

UNE HEURE AVEC M. BOURASSA

M. Robert Rumilly interviewe l'ancien directeur du "Devoir" — M. Bourassa et la France — M. Bourassa et les minorités de langue française de l'Ouest — Le dernier souvenir de Sir Wilfrid

La retraite de M. Bourassa du "Devoir", qu'il a fondé et qu'il dirige depuis 23 ans, a fait sensation. Il est inutile de rappeler le grand rôle joué par M. Bourassa dans ce pays. Nul n'a été plus populaire depuis Laurier; nul n'a si bien incarné les aspirations d'un peuple; nul n'a fait au même point figure de chef.

Bien qu'il ait, en somme, toujours été dans l'opposition, il a exercé une influence considérable, non seulement sur la masse de ses partisans, mais sur les hommes politiques qu'il épaulait ou combattait. Nous pensons qu'il n'est plus indiscret de faire allusion, par exemple, à telle entrevue secrète à Ottawa, pendant la guerre, entre Laurier et M. Bourassa. Entrevue ménagée par le sénateur L.-O. David, père de notre secrétaire provincial, et pour laquelle les domestiques ayant été écartés, M. Robert Laurier, neveu de sir Wilfrid, ouvrit la porte au chef nationaliste.

Orateur fougueux, M. Bourassa avait néanmoins besoin de ce moyen d'action irremplaçable: le journal. C'est par le "Devoir" qu'il a fait connaître sa doctrine, et touché tous les jours ses partisans dans tous les coins de la province, et au-delà. Il y a été secondé par un état-major presque sans égal dans le journalisme canadien-français: citons MM. Georges Pelletier, Omer Héroux, Louis Dupire. Ces hommes de premier plan ont voué à leur chef une affection à toute épreuve. Et la qualité d'un tel dévouement, dans la vie fiévreuse des journaux quotidiens, honore autant ceux qui le portent que celui à qui on le porte.

Aussi la retraite, sans commentaire, du directeur du "Devoir", a-t-elle surpris, et provoqué une légitime curiosité.

* * *

Pour légitime que soit une curiosité, cela ne veut pas dire qu'elle puisse et doive être satisfaite. M. Bourassa et les directeurs du "Devoir" sont maîtres chez eux. Ils n'ont pas à rendre de comptes à leurs confrères, et ceux qui en ont demandés se sont entendu répondre qu'on n'avait rien à leur dire. Lorsque le directeur du "Petit Journal" nous donna mission d'aller, à notre tour, voir M. Bourassa, nous objectâmes simplement: "Il va me fermer la porte au nez". M. Bourassa passe pour avoir un caractère abrupt.

* * *

Nous n'étions pas très faraud, en montant l'escalier du "Devoir". Car c'est bien au "Devoir" que l'on rencontre encore aujourd'hui M. Bourassa.

A notre arrivée, il commence par allumer son calumet (de la paix), c'est-à-dire par bourrer sa pipe. C'est fort bon signe, car M. Bourassa ne peut parler à son aise que la pipe allumée. Près de lui, une blague à tabac rebondie.

Nous demandons: "Vous ne faites plus de journalisme?"

— Provisoirement. Cela me permet de prendre quelque distraction, et nous allons pouvoir bavarder."

Et c'est bien cela. M. Bourassa est gai comme un écolier — ou un professeur en vacances. Et pendant plus d'une heure, bien plus d'une heure à la vérité, l'homme le plus accueillant, le plus simple, le plus prime-sautier, le plus tolérant (parfaitement, le plus tolérant) que nous ayons encore rencontré, nous a accordé une entrevue inoubliable.

Une conversation de ce genre est forcément à bâtons rompus, et d'ailleurs notre dessein n'est pas de rappeler la doctrine de M. Bourassa.

Nous parlons de choses canadiennes et de choses françaises; notre interlocuteur est aussi averti de celles-ci que de celles-là. "J'ai eu des paroles amères pour la France, dit-il, mais c'est parce que je l'aime, et que je voudrais la voir parfaite. Et puis dans l'ardeur des luttes, et même des simples discussions, mon tempérament, qui est oratoire, m'a plus d'une fois entraîné, et pas seulement vis-à-vis de la France, à des paroles excessives, que j'ai regrettées."

"J'aime séjourner en France, je m'y suis fait des amis, comme M. Hanotaux..."; et de décrire des coins de France avec un accent qui ne trompe pas. On sait comme la voix de M. Bourassa est jeune et chantante. Ce chef dont l'accueil est réputé sévère, au point que nous lui avons attribué du jansénisme (non pas de doctrine, certes, ce serait le comble, mais de caractère), est un charmeur.

Nous sommes amenés à parler des espoirs, ou des tentatives de restauration monarchique en France, en particulier du comte de Chambord. M. Bourassa connait ces questions aussi bien qu'un royaliste français. Quand il nous dit mettre le catholicisme, en tous temps et en tous lieux, d'une manière absolue, avant la nation, la race ou la langue, nous sentons que voilà un terrain délicat. Bravement, nous donnons notre avis, que le spirituel ne doit pas, sous peine de confusion grave et de la perte même de sa sérénité, de son prestige, empiéter sur le temporel. Cette fois ça y est. Nous avons affirmé notre divergence d'opinion, sur un point capital, avec M. Bourassa. Et puisqu'il est l'homme le plus intransigeant du Canada, il va éclater, et nous chasser sur l'heure.

Il éclate en effet, mais d'un rire sonore: "Je m'en doute bien que vous n'êtes pas d'accord avec moi sur ce point. Aucun Français ne peut me suivre sur ce terrain; et beaucoup de Canadiens ne le peuvent pas davantage." Et avec la meilleure grâce et la plus aimable tolérance du monde, mais un éclair de malice aux yeux, il ajoute en riant: "Vous êtes tous un peu gallicans, depuis Philippe Le Bel".

Nous parlons aussi de questions purement canadiennes, bien sûr. En particulier des minorités de langue française de l'Ouest et de la Nouvelle-Angleterre. M. Bourassa diffère un peu sur ce point de son lieutenant et ami Omer Héroux. Il estime que ces minorités doivent d'abord s'appliquer, tout en préservant leur survivance (surtout catholique) à s'adapter politiquement aux provinces ou au pays où elles vivent. "Vous me signaliez tout à l'heure, dit-il, que beaucoup de Français ont le tort, en venant ici, de toujours se placer à un point de vue strictement français. Eh bien, nous commettrions la même faute en voulant maintenir le strict esprit de Québec chez nos Franco-canadiens de l'Ouest ou Franco-américains. Ils doivent se défier d'un esprit d'exil. Il les empêcherait de marcher de l'avant, et d'exercer une influence dans la communauté devenue la leur."

* * *

Par cet exposé maladroit et rapide, le lecteur se fera une idée de ce que l'on peut apprendre en une heure auprès d'un chef comme M. Bourassa, qui met au service de son idéal la connaissance de l'histoire et le sens des réalités.

Il évoque aussi des souvenirs de ses quarante ans de vie publique avec un apaisement à teinte de légère mélancolie. Nous lui disions tenir de très bonne source qu'au plus fort de leurs querelles politiques, jamais Laurier n'a eu, dans l'intimité, un mot amer à son égard. Et M. Bourassa de répondre: "Ce que vous me dites là me fait plaisir. Nous nous sommes mieux compris et rapprochés vers la fin. Une des dernières lettres, peut-être la dernière, que Laurier ait écrite, était à mon adresse. Je venais de subir un deuil cruel. Laurier était bon; la lettre qu'il m'écrivit était imprégnée d'une grande délicatesse. J'y fus sensible, et le lui exprimai dans ma réponse. Elle arriva le jour où il subit l'attaque de paralysie dont il mourut. Je ne crois pas qu'il ait pu la lire."

M. Bourassa évoque d'autres souvenirs, gais ou charmants. Souhaitons qu'il en écrive un recueil pour le public. Les vacances d'un homme comme lui seront brèves, sans doute. On aimerait qu'il les mît à profit de cette façon.

Quand notre entrevue se termine, la blague à tabac est toute plate. Peut-être la curiosité des amateurs de nouvelles ne sera-t-elle pas satisfaite par cet article. Mais nous avons, quant à nous, passé une heure exquise en compagnie du plus tolérant des hommes, le petit-fils de Papineau.

Robert RUMILLY.

(Le Petit Journal)

Maladies professionnelles

Voici, d'après les statistiques et les études faites dans différentes professions, une liste des maladies du travail:

Facteur: douleurs interpostales.
Chauffeur de taxi: intaxication.
Elagueur: bronchite.
Distillateur: goutte.
Scieur: sciatique.
Grainetier: mi-graine.
Puisatier: épuisement.
Boulanger: croissance.
Caoutchoutier: pneumonie.
Toréador: coryza.
Egoutier: maladies de la bouche.
Peintre: rongeurs.
Terrassier: crevasses.
Nacrier: boutons.
Maçon: pierre.
Chanteur: cancer.
Metteur au point: grippe.
Sergent de ville: rhume de cerveau.
Manilleur: la toux.
Horloger: l'angine (longines).
Arracheur de pommes de terre: tuberculose.
Femme de ménage: surménage.
Employé de métro: accès dans terre (dentaire).
Electricien: ampoules.
Aiguilleur: piqûres.

Pour venir en aide à l'école libre de Transcona

Le Secrétariat de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba accuse réception avec reconnaissance des dons suivants qui lui ont été transmis pour venir en aide à l'école de Transcona:

M. l'abbé Halde, curé de Ste-Elisabeth	$100.00
Paroisse de Saint-Léon	15.00
Cercle Ouvrier Saint-Joseph de Saint-Boniface	50.00
M. Ludger Roux, St-Boniface	50.00
Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface	50.00
Un ami de Saint-Boniface	5.00
Un ami de Transcona	30.00

Neuvième Tournée Artistique de la "Liberté"

Mercredi 17 août	Saint-Joseph
Jeudi 18 août	Letellier
Samedi 20 août	Saint-Jean-Baptiste
Lundi 22 août	Sainte-Elisabeth
Mardi 23 août	Saint-Malo
Mercredi 24 août	Saint-Pierre
Jeudi 25 août	Saint-Pierre
Vendredi 26 août	La Broquerie
Samedi 27 août	Sainte-Anne-des-Chênes
Lundi 29 août	Lorette
Mardi 30 août	Saint-Norbert
Mercredi 31 août	Saint-Charles

Nous annoncerons plus tard la date de la Tournée dans ces quatre paroisses: Sainte-Agathe, Saint-Adolphe, Saint-Boniface, Winnipeg.

Tous nos abonnés en règle avec l'administration ont droit à trois billets gratuits. Sont en règle ceux dont l'abonnement est payé d'avance à la date de la représentation dans leur localité.

Les abonnés en règle qui ont droit à leurs billets doivent en faire la demande aux bureaux de la "Liberté".

Mettez-vous dès aujourd'hui en règle. La représentation est spécialement pour nos abonnés; les autres passeront en second lieu.

Sièges réservés, 50 sous. Entrée générale, 35 sous. Enfants, 25 sous.

Tournée artistique de la "Liberté"

Veuillez trouver ci-incluse la somme de ________ en paiement de mon abonnement jusqu'en l'année 193____ et me faire parvenir les billets auxquels j'ai droit pour la représentation qui aura lieu

à ________________________

(Nom de la paroisse)

Nom ________________________

Adresse ________________________

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Mardi prochain, 23 août, aura lieu le pèlerinage annuel de Sainte-Boniface à Sainte-Anne-des-Chênes. Le départ s'effectuera à 8 h. 30 du matin. Le trajet se fera par autobus. Le prix est de 75 sous, aller et retour, pour les grandes personnes et les enfants.

Vice-provincial des Oblats

Le R. P. A. Normandin, O.M.I., économe provincial, agira comme vice-provincial en l'absence du T. R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., qui s'embarque le 25 août sur l'"Empress of Australia" pour Rome, où doit se tenir le Chapitre général de sa Congrégation. Le R. P. J.-O. Plourde, O.M.I., gérant de la "Canadian Publishers Ltd.", accompagne le R. P. Magnan comme délégué de la province des Oblats du Manitoba.

Nominations chez les Oblats du Manitoba

Le R. P. Normandin, directeur du Juniorat, nommé économe provincial.

R. P. Beaupré, supérieur et vicaire au Sacré-Coeur, nommé directeur des Séminaristes à Gravelbourg.

R. P. Jeannotte, missionnaire à Lebret, maintenant principal de l'école indienne à Lestock.

R. P. Bousquet, principal de l'école indienne à Fort Frances.

R. P. Brassard, de Fort Frances, nommé assistant à McIntosh.

R. P. Octave Paradis, du Collège de Gravelbourg, nommé à la paroisse de Ville-Marie, Qué.

R. P. Boileau, de Lebret, nommé directeur de l'"Ami du Foyer".

R. P. Dutilly, du Collège de Gravelbourg, poursuivra des études dans l'Est.

R. P. Savoie, du Scolasticat de Lebret, nommé vicaire à Kenora.

R. P. Boutin, du Scolasticat d'Ottawa, nommé au Scolasticat de Lebret.

R. P. Desautels, préfet de discipline au Juniorat, nommé professeur à Gravelbourg.

R. P. Jalbert, du Collège de Gravelbourg, préfet au Juniorat.

R. P. Mondor, d'International Falls, professeur de philosophie au Collège de Gravelbourg.

R. P. Lemire, du Scolasticat de Lebret, missionnaire à Camperville.

R. P. Cloutier, du Scolasticat de Lebret, missionnaire à Lebret.

R. P. Chatelain, du Scolasticat de Lebret, missionnaire à Saint-Philippe.

R. P. Comeau, missionnaire à Camperville, nommé missionnaire à Lebret.

R. P. Piédalue, du Collège de Gravelbourg, préfet des études au Collège de Gravelbourg.

R. P. Jubinville, prédicateur, résidence au Juniorat.

R. P. M. Dussault, du Collège de Gravelbourg, directeur des élèves au Juniorat et économe.

R. P. de Varennes, de Mariéval, assistant à l'école indienne de Lestock.

R. P. Poulet, de Lestock, vicaire au Sacré-Coeur.

R. P. Guy, préfet de discipline au Collège de Gravelbourg.

R. P. P. Dussault, du Scolasticat de Lebret, professeur au Scolasticat.

R. P. Lizée, du Scolasticat de Lebret, professeur à Gravelbourg.

R. P. Veilleux, du Juniorat, au Collège de Gravelbourg.

Décès de M. F.-X. Desourdis

M. François-Xavier Desourdis, 262, rue Dumoulin, Saint-Boniface, est décédé mercredi à l'âge de 83 ans. Né à Contrecoeur, Qué., en 1849, M. Desourdis vint s'établir à Saint-Boniface, où il vécut plus de cinquante ans. Il était charpentier de son métier.

Lui survivent, deux filles: Mmes E. Trudeau et J.-L. Trudeau; un fils, François Desourdis, de Saint-Boniface; dix petits-enfants, Jean, Albert, Emile, Roland, Marcien, Benoit, Françoise, Jean-Paul, Léonce et Thérèse Trudeau; trois arrière-petits-enfants.

Décédé



M. F.-XAVIER DESOURDIS

Les funérailles ont eu lieu samedi matin. Le service fut chanté à la cathédrale par Mgr J.-W. Jubinville, assisté de MM. les abbés Brunet et Lévesque, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de la cathédrale.

Les porteurs étaient MM. Paul Gagnon, A.-C. Larivière, Alphonse Lemay, J.-B. Leclerc, Joseph Senez, Henri Constant, Michel Toupin, Amédée Fournier.

Décès de Mme Joseph Saint-Onge

Mme Joseph Saint-Onge, née Marie-Léa Labossière, est décédée à l'hôpital de Saint-Boniface le 10 août, à l'âge de 79 ans. Native de Saint-Hugues, Québec, elle vint au Manitoba en 1878.

Lui survivent, deux fils: Edmond, de Seattle, et William, de Saint-Boniface; quatre filles: Mmes Joseph Plante, Saint-Boniface, Odias Roy, A. Dussault et Labossière, de Seattle; vingt-cinq petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Le service a eu lieu dans la cathédrale de Saint-Boniface. M. l'abbé Brunet officiait. Les porteurs étaient MM. Irénée Benost, Odias Roy, Alphonse Morin, J.-B. Jacques, Joseph Plante, Philibert Vinette.

Le tennis

On remarque plusieurs joueurs journaliers sur les courts. Le tournoi commencera demain soir pour se terminer vers la fin de la semaine. On espère que tous les membres en feront partie.

Le golf

On constate avec plaisir que l'assistance se fait de plus en plus nombreuse et que durant les deux dernières semaines, nous avons eu beaucoup de joueurs. Le terrain s'est aussi beaucoup amélioré.

Nous désirons rappeler de nouveau aux dames que le jeudi est leur journée réservée et que toutes celles qui désirent s'essayer n'ont qu'à se rendre au club, où elles sont toujours les bienvenues.

Balle au camp

Dimanche prochain, le 21, aura lieu au parc des Fils Natifs, sur le terrain du Collège, une partie de balle au camp entre le club des Fils Natifs de Saint-Boniface et les Ukraniens de Winnipeg, C.U.A.C. Comme d'habitude, il y aura un prix d'entrée de $5 et aussi deux prix spéciaux seront donnés à cette partie. Venez en foule!

PETITES NOTES

Le Dr J.-J. Trudel, grand chevalier d'état des Chevaliers de Colomb pour le Manitoba, nous quittait vendredi dernier pour Washington, afin d'assister à la convention suprême annuelle de l'ordre.

Leurs Excellences le Gouverneur Général et la Comtesse de Bessborough seront reçus par le maire et les membres du conseil de ville, à 10 h. du matin, vendredi prochain. La population de Saint-Boniface est instamment priée de participer à cette réception. A cette occasion les élèves de nos Académies Saint-Joseph et Provencher, sous l'habile direction de Mlle Yvonne Thibault, exécuteront quelques choeurs. Les Rév. Soeurs de l'Académie Saint-Joseph demandent que garçons et filles se rendent à l'Académie à 9 h. du matin, vendredi. Les filles devront porter leur costume blanc.

• • •

Mme Ernest Lévesque et sa famille, ainsi que Mme Henri Painchaud et Mlle Béatrice Painchaud, sont de retour d'une vacance à Matlock Beach.

• • •

Mme François Lavoie et sa fillette Thérèse sont de retour de Saint-Laurent, où elles ont passé une quinzaine de jours.

• • •

Son honneur le maire Campbell a eu deux transfusions de sang et il est encore dans un état très précaire. Il y a encore un peu d'espoir pour son rétablissement.

• • •

L'échevin C.-A.-L. Murchison a été nommé par le gouvernement provincial comme un des commissaires pour s'enquérir sur le secours de la province. Cette commission, présidée par M. Jacobs, a siégé environ deux ou trois fois et elle sera bientôt en mesure de faire des recommandations aux différentes municipalités.

• • •

Mlle Simone Patry, de la Metropolitan Life Ins., est allée faire un séjour d'une quinzaine de jours au Lac Louise et à Banff.

• • •

Mlle Alice Caron, de Montréal, est en promenade chez M. et Mme Ovide Bellavance, après avoir été retenue à l'hôpital de Saint-Boniface durant quelques semaines. Elle partira prochainement pour Fannystelle, où elle va demeurer chez son frère, M. l'abbé Sylvio Caron.

• • •

M. et Mme Joseph Allwin, M. et Mme Lucien Allwin et leur fils Valmore, du Lac Linden, Mich., sont en promenade chez M. Napoléon Prud'homme, de la rue des Meurons. Mme Lucien Allwin est la soeur de M. Prud'homme.

• • •

M. et Mme Henri d'Eschambault sont de retour d'Edmonton, où M. d'Eschambault a assisté au congrès de l'Union des Municipalités.

• • •

Les petits garçons de la Chorale de la cathédrale étaient les invités de M. Eudore Chevrier, aux courses de chiens, la semaine dernière.

• • •

M. le juge et Mme L.-P. Roy et leur famille sont actuellement en villégiature à Grand Beach, où ils demeureront jusqu'à la fin du mois d'août.

• • •

M. et Mme E. Dumas et M. et Mme A. Prud'homme sont revenus dimanche d'une villégiature à Falcon Lake.

• • •

Mlle Juliette Lussier, qui était en visite chez sa soeur, Mme Leblanc, rue Desautels, est retournée dimanche à Mariapolis.

• • •

M. et Mme A.-V. Benoit sont partis jeudi dernier pour Saskatoon, où ils seront pendant quelques jours les hôtes de Mme Hume. De Saskatoon, ils se dirigeront à Prince-Albert, où ils seront les hôtes de Mme Macauley.

• • •

Mme Eugène Dubuc et Mlle Eugénie Dubuc sont revenues mardi dernier d'une courte randonnée à Radville, Sask., où ils furent les hôtes de M. et Mme S. Hébert.

• • •

M. et Mme G. Brunet et leur famille sont de retour d'une villégiature de six semaines à Laurentia Beach.

• • •

Mlle A. Lémarbe, de Fort William, était dernièrement en visite chez M. et Mme Frank Day, rue Saint-Jean-Baptiste.

• • •

Mlles Angeline et Gertrude Pelletier sont actuellement en vacances à Arden, Man., les hôtes de Mme J.-E. Guay.

• • •

Mme E. Sumner, accompagnée de sa fille, Mlle Paula Sumner, sont parties lundi pour Grand Beach, où elles seront pendant quelques jours les hôtes de M. le juge et Mme L.-P. Roy.

• • •

Félicitations à M. Edmond Lévêque, rue Saint-Jean-Baptiste, qui a été l'heureux gagnant de l'automobile rafiée par le Club Belge de Saint-Boniface.

• • •

Jeudi dernier, à la résidence de M. D. Monchamp, s'étaient réunis plusieurs amis à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. J.-Albert Leduc. Une intérersante soirée fut passée à jouer au bridge et au euchre, le tout suivi d'un excellent goûter.

LA VIE AU COLLÈGE

Lundi matin, en la fête de l'Assomption, avait lieu la réunion d'élèves, anciens et actuels, qui venaient faire la communion en la fête de la T. S. Vierge.

Après la messe qui fut célébrée par le Rév. Père Recteur, le déjeuner fut servi au réfectoire des élèves.

Parmi les quelque soixante convives qui avaient répondu à l'invitation traditionnelle, on remarquait le R. P. Mailhot, S.J., recteur au Collège de Sudbury, MM. L.-P. Brunet et Marcel Dugal, eccl., MM. L.-P. Gagnon, Dr J. Bourgouin, C. Prud'homme, B. Léveillé, W. Royal, et autres.

C.J.N.

Le 1er juillet se fondait au Collège un cercle de Jeunes Naturalistes. Sous la direction du R. P. Landry S.J., une vingtaine d'élèves, tous externes de Saint-Boniface, jetaient les bases de cette nouvelle organisation. Les élections eurent lieu et donnèrent le résultat suivant:

Président, L.-P. Corbeil; vice-président, Claude Sumner; secrétaire, Georges Guilbault; conseillers, Napoléon Saint-Hilaire et Roy Bellefeuille; bibliothécaire, Eugène Sourisseau.

S'initier aux merveilles de la nature, apprendre à connaître insectes, papillons, oiseaux, fleurs, plantes et arbres: tel est le but des membres du Cercle Taché des Jeunes Naturalistes.

Mercredi dernier, ils partaient de grand matin pour un première excursion "scientifique" à travers bois. Ils n'étaient pas encore de retour qu'ils en projetaient une autre pour un avenir très rapproché.

Le jeudi 18, à 2 h. de l'après-midi, se tiendra au Collège la deuxième réunion du Cercle Taché.

Nouvel évêque de Calgary

North Bay, Ont. — Une affluence considérable de prêtres et de fidèles assistait, mercredi dernier, au sacre du nouvel évêque de Calgary, S. Exc. Mgr Peter-J. Monahan, dans la pro-cathédrale Sainte-Marie. Mgr Monahan, natif de Saint-Lin, Qué., était lors de sa nomination à l'épiscopat, curé de Fort William. Les visiteurs sont accourus en foule du Québec, de l'Ontario, de son diocèse de Calgary et même des Etats-Unis. Rien n'avait été négligé dans les préparatifs de la cérémonie, et c'est, au dire de tous, la manifestation religieuse la plus solennelle et la plus impressionnante dont la pro-cathédrale Notre-Dame-du-Lac ait été le théâtre. Il y avait de nombreux représentants laïques des paroisses du Sault Sainte-Marie, Fort William, Cooper Cliff et Sudbury, où Mgr Monahan fut tour à tour curé.

S. Exc. Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, avait comme prêtre assistant Mgr J.-A. Lécuyer, P.A., vicaire général du Sault Sainte-Marie et curé de Sturgeon Falls, comme diacres d'honneur Mgr Arthur Hetherington, P.D., vicaire capitulaire du diocèse de Calgary, et Mgr Eustache Dugas, P.A., vicaire général du diocèse de Joliette et curé de Saint-Lin, paroisse natale du nouvel évêque, et comme diacres d'office Mgr Joseph-Stéphane Côté, V.F., curé de Chelmsford, et le R. P. W.-A. Dunn, S.J., curé de Port Arthur.

Les évêques coconsécrateurs étaient LL. EE. Nosseigneurs David-Joseph Scollard, évêque de Sault Sainte-Marie, et John-Thomas Kidd, évêque de London. LL. EE. Nosseigneurs Michael-Joseph O'Brien, archevêque de Kingston, et Félix Couturier, O.P., évêque d'Alexandria, ont parlé, le premier en anglais et le second en français.

TORONTO. — M. Alfred Heather, chanteur bien connu, est mort subitement d'une maladie de coeur.

AVIS PUBLIC

Le Maire et le Conseil de la Ville de Saint-Boniface auront l'honneur de recevoir Leurs Excellences le Gouverneur Général et la Comtesse de Bessborough, à dix heures de l'avant-midi, le vendredi 19 août, à l'hôtel de ville, et invitent les citoyens à y participer.

Par ordre,
ERNEST GAGNON,
Greffier.

Saint-Boniface, Man.,
15 août 1932.

Page Féminine

MERE ET ENFANT

"Je possède, dit la mère,
Deux bluets d'un bleu si doux
Que ceux des champs sont jaloux.
Qui devine le mystère?..."
L'enfant dit en riant: "Oh! moi, je m'y connais:
Mes deux yeux sont tes deux bluets."

"J'ai toujours, fraîche et vermeille
Une fleur qui sait parler,
Et sourire et m'appeler;
C'est bien une autre merveille."
L'enfant dit en touchant ses lèvres: "M'y voici!
Ta fleur sait t'embrasser aussi."

"J'ai, sans qu'on y prenne garde,
Un collier qui n'est pas d'or,
Mais plus précieux encor;
Mon cou nuit et jour le garde.
Ton collier, dit l'enfant, je ne m'y trompe pas,
Est fait de mes deux petits bras.

— Je possède une autre chose
Sans laquelle je mourrais,
Quand même je garderais
Collier, bluets, fleur qui cause..."
L'enfant dit, tout ému d'amour et de bonheur:
"Cette fois, mère, c'est mon coeur."

Mme SOPHIE HUE.

ENFANT TERRIBLE

Chenapan! Vaurien!

Et v'lan! Totor — neuf ans — reçut de sa mère la cinquième taloche de la matinée... La pendule marquait 10 heures moins 20.

Or, Totor ne s'étant réveillé, ce dimanche, qu'à 9 heures, cela lui faisait cinq taloches en quarante minutes, soit une taloche à peu près toutes les huit minutes: il avait battu tous les records.

Il est juste de reconnaître que Totor n'avait pas de chance, ce matin-là. Pour commencer, il avait renversé une partie de son café au lait sur son couvre-pieds, en s'installant dans son lit pour prendre son petit déjeuner: première taloche maternelle.

En sortant étourdiment de son lit, jambes en l'air, il avait secoué la table de nuit et fait tomber sa montre, dont le ressort paraissait cassé: seconde taloche.

Se débarbouillant, il avait, avec un moulinet de sa serviette mouillée, envoyé promener un petit vase où mourait un verveine... Le vase "d'un coup de serviette fut brisé" comme celui du poète, avec cette différence qu'un bruit de verrerie fracassée le révéla et fit accourir Mme Séraphin: troisième taloche.

Ayant ensuite essayé de jongler avec le savon et sa brosse à dents, Totor avait envoyé simultanément ces deux accessoires dans le seau de toilette: quatrième taloche.

Enfin, ayant fourré le chat au fond de son lit "pour voir ce qu'il dirait", il avait rendu à moitié enragée la pauvre bête, laquelle, en s'évadant, l'avait griffé fortement à la joue: cinquième taloche, et 10 heures moins 20...

— Tais-toi!... ou je t'en flanque encore une! menaça Mme Séraphin, cependant que Totor piaillait de toutes ses forces.

Selon l'usage, les piaillements s'atténuèrent peu à peu en sanglots, puis en hoquets, et le garnement continua à s'habiller, gourmandé par sa mère:

— Crois-tu que tu l'es assez, insupportable?... Mais qu'est-ce qu'il y a dans cette tête-là pour que tu ne manques jamais l'occasion de faire une chose nuisible?... Allons! assez de simagrées! Et fais-moi le plaisir de t'habiller au galop... A cause de la distribution des prix, qui est à 1 heure, nous déjeunerons aujourd'hui à 11 h. ½, et il faut que tu ailles acheter des gants de fil blanc chez Mlle Pélagie, rue Nationale.

Totor mit à se calmer le temps qu'exigeait le souci de sa dignité et continua de procéder à sa toilette...

Mais un sort était en lui.

Tandis qu'il se chaussait, il aperçut le chat qui passait à portée, sans rancune, ou sans mémoire. Un désir subit de vengeance gonfla le coeur de Totor: profitant de l'inattention de sa mère, il voulut asperger abondamment l'animal, mais il s'y prit si maladroitement qu'il renversa le pot à eau, dont le contenu se répandit et dont l'anse se cassa net. Mme Séraphin sursauta:

— Mais tu ne peux donc pas rester trois minutes sans faire un malheur?

Et une main preste compléta la demi-douzaine de taloches.

— Un pot à eau de quinze francs! Si ça n'est pas malheureux! Petit imbécile! Petite canaille! Je te le retiendrai sur tes étrennes! Ça t'apprendra!

Inutile de dire que, tandis que se déroulait la mercuriale, Totor exhalait son dépit sous forme de hurlements et de piétinements rageurs.

— Assez! ou je tape! criait Mme Séraphin en tarabustant son fils et en le sanglant dans son veston de gala.

Totor renifla prudemment un ultime sanglot.

— Et maintenant, va acheter une paire de gants blancs en fil... Tu diras à Mlle Pélagie qu'elle te les donne un peu larges, pour qu'ils durent... Et puis que je passerai la payer demain. Sois là exactement dans dix minutes, que nous déjeunions vivement.

Propre, brossé, ciré, peigné, une aveuglante cravate en soie blanche au cou, Totor s'en fut chez Mlle Pélagie, rue Nationale. Au bout de vingt-cinq minutes, il n'était pas rentré, et sa mère, elle aussi en tralala, l'attendait avec impatience sur le seuil de la maison... Enfin, il apparut, revenant comme à regret.

— Qu'est-ce qui t'est arrivé, petit malheureux?... Mais tu es dégoûtant!

De fait, Totor était dans un état lamentable... Son beau chapeau de paille était tout fripé, ses souliers tout poussiéreux; il avait les cheveux embroussaillés; son col était tourné, et avec lui l'aveuglante lavallière en soie blanche, qui lui faisait à présent une épaulette.

Prévoyant la septième taloche, Totor prit le parti de hurler davantage.

— Au lieu de crier, explique-toi. Qu'est-ce qui t'est arrivé?

Totor raconta, ponctuant son récit de pleurnichements:

— C'est Eusèbe que j'ai rencontré... Hier, il m'avait donné un coup de pied et s'était sauvé... Alors, j'ai voulu lui rendre aujourd'hui... Et comme Gustave et Honoré se sont mis avec lui contre moi..., voilà pourquoi je suis comme ça...

— Si tu n'avais pas commencé, ils t'auraient laissé tranquille!... Et c'est encore de ta faute, petit malfaisant! Petit propre à rien!

Et l'inévitable septième taloche chut...

Tant bien que mal, en hâte, le col et la cravate furent remis en place, le chapeau reformé, les chaussures époussetées, la raie retracée au milieu des cheveux cosmétiqués. Vivement, ensuite, on se mit à table, car il était midi cinq, et il fallait compter vingt minutes pour gagner la ville, puis la mairie, où avait lieu la distribution des prix, sous la présidence d'honneur de M. le sous-préfet.

Le repas expédié — à la fin duquel Totor reçut la huitième taloche pour avoir taché de vin l'éblouissante cravate, — Mme Séraphin coiffa son beau chapeau et l'on se mit en route à grands pas, car l'on était en retard.

C'était en juillet; le soleil tapait dur, et la chaleur était accablante.

Comme, essoufflés et en nage, la mère et le fils arrivaient à la porte de la mairie:

— Au fait, et tes gants, Totor? Il est grand temps de les enfiler!

Non sans hésiter, Totor sortit de sa poche deux petites loques humides et souillées de boue.

— C'est les autres qui les ont jetés dans le ruisseau, expliqua-t-il.

La neuvième taloche se concrétisa instantanément. Mais, à ce moment précis, le secrétaire de la mairie, qui guettait les retardataires, se précipita:

— Vite, Totor! Vite! C'est à vous!

L'ayant saisi n'importe comment, il entraînait rapidement Totor, ahuri, écalate, dépeigné, la cravate dénouée, une joue griffée, l'autre étoilée de la dernière gifle reçue; il fendait brutalement la foule, et, portant le garnement presque à bout de bras, lui faisait escalader quatre à quatre l'escalier de l'estrade.

Il était temps, car M. le sous-préfet annonçait justement, d'une voix solennelle: "Séraphin Victor, premier prix de sagesse!"

Miguel ZAMACOIS.

Elles rendent le monde fou!

Voilà un bien beau témoignage en faveur des retraites fermées! Cette exclamation toute spontanée est celle d'un père qui a vu sa jeune fille revenir d'une retraite fermée avec la volonté bien déterminée de se donner au bon Dieu dans la vie religieuse. Ne pouvant comprendre comment son enfant avait pu se décider à laisser ses chers parents, son foyer, tout ce qui lui tenait si fort au coeur, et ne se sentant pas la force de laisser partir son enfant, la joie de son foyer, il s'écria, à bout d'arguments: "Ces retraites fermées rendent le monde fou!"

Oui, heureuse folie, celle qui donne à la jeune fille, qui n'a connu que le bonheur auprès de ses chers parents, le courage de sacrifier ce qui lui est cher pour embrasser la vie religieuse, et cela dans une pleine liberté d'esprit! Folie qui fait comprendre que ce sacrifice est bien peu encore pour répondre à l'amour du Roi Jésus qui a daigné lui faire entendre le suave "Sponsa me" de l'Epoux des Vierges.

Consolez-vous, chers parents. votre jeune fille sera avec vous d'une manière plus intime encore, elle deviendra votre ambassadrice auprès de Jésus, qui vous comblera de ses bénédictions de choix.

Votre esprit chrétien comprend déjà, à n'en pas douter, l'honneur que le bon Dieu vous fait, en choisissant votre enfant pour la consacrer à son service. N'êtes-vous pas tenté de vous écrier: "Heureuse folie que celle qui fait de ma fille une vierge sage!"

UNE AMIE.

Requête des femmes à la conférence

Voici le texte de la requête qui a été présentée aux délégués de la conférence impériale d'Ottawa, par Mlle Idola Saint-Jean, présidente de l'Alliance canadienne pour le vote des femmes, section du Québec. Cette requête signée par toutes les organisations féminines de l'Empire britannique, réclame l'égalité de statut pour la femme avec l'homme.

La requête déclare que: "1o—Lors de l'assemblée de la Société des Nations tenue à Genève en septembre 1931 où 48 nations étaient représentées, le gouvernement britannique, par son délégué, Mme Edith Lyttleton, fit la déclaration suivante concernant la nationalité des femmes mariées: "Le gouvernement britannique admet que toutes les incapacités de la femme mariée concernant sa nationalité devraient être abolies, et qu'en autant que sa nationalité est concernée une femme mariée devrait se trouver dans la même position qu'un homme". 2o—Cette attitude du gouvernement britannique est juste et raisonnable. 3o—Les lois actuelles dans l'Empire ne sont pas d'accord avec cette politique de justice; elles classent les femmes mariées avec les mineurs et les aliénés.

On lui nie le droit d'avoir sa propre nationalité, puisqu'en général celle-ci dépend de celle de son mari.

4o—Il est désirable que les lois concernant la nationalité dans l'Empire britannique soient changées de manière à s'adapter à cette politique de justice. C'est pourquoi les requérants demandent que les gouvernements de la Grande-Bretagne et des Dominions en viennent à un accord sur l'adoption de cette politique afin d'introduire dans leurs législatures respectives les mesures législatives nécessaires afin qu'à travers l'Empire britannique, une femme — mariée ou non — ait le même droit qu'un homme de posséder sa nationalité et le même droit de la retenir ou de la changer.

Cette requête est signée par 43 organisations féminines de la Grande-Bretagne, 14 du Canada, 20 de l'Australie, 10 de la Nouvelle-Zélande, 11 de l'Union Sud-Africaine, 9 de l'Etat Libre d'Irlande, 1 des Bermudes et 1 de Ceylan.

SACHONS ELEVER NOS ENFANTS

On s'étonnera parfois de la conduite ou des agissements de certains hommes qui, pour avoir eu des succès politiques ou autres, ont obtenu des postes importants et jouissent d'une solide notoriété. Le succès n'apporte pas avec lui la bonne éducation. Il faut l'avoir connue auparavant. On fera des efforts pour redresser l'échine, mais la nature filtrera un jour ou l'autre et le pauvre arriviste sera encore plus près de la gaffe que de l'étiquette.

D'aucuns seront scandalisés, mais ceux qui auront vu grandir ces parvenus diront sans s'émouvoir: "Evidemment, ils ont été élevés dans la rue".

Comme cette réflexion est amèrement vraie! Par un travail opiniâtre que servira une intelligence précoce, tel ou tel individu parviendra au succès: mais, si l'éducation première n'est pas à la base pour consolider l'avenir de celui qui monte une à une les marches de la société, comment pourra-t-il faire bonne figure? Il ne sera que ce qu'il est. Ce sera monsieur Untel, occupant telle ou telle situation. Mais après?

Cette éducation première se trouve-t-elle ailleurs qu'au foyer familial? Il faudrait que l'éducateur prît le temps de refaire ou de parfaire l'éducation de son élève. Trop souvent on est témoin d'exemples lamentables. Tel élève a du talent, il sera premier en latin, mais il mangera tout de même avec son couteau. Il gagnera le premier prix d'algèbre, mais il parlera à sa mère avec son chapeau sur la tête. Il brillera dans les matières commerciales, mais il ruminera de la gomme au salon. Et quoi encore! Où les enfants apprennent-ils ces mauvaises manières? Dans la rue, où ils sont élevés.

Il est certes regrettable de constater que nos enfants, en vacances ou non, aiment autant la rue que le salon de leur demeure ou encore le square d'en face à l'heure des ébats. Leur plaisir est intense s'ils peuvent s'accrocher à l'arrière de la voiture d'un charretier, qui jurera à grands cris dans l'intention de les faire descendre. Leur joie est complète s'ils peuvent se joindre aux petits voyous qui, à quinze ans, fument la cigarette pour se donner de l'importance et ricanent en famille avec leur groupe, de ceux qui ne sont pas encore rendus là. Ils n'ont plus d'heure pour rentrer. Le gosse de dix ou douze ans arrive tout crotté et débraillé comme un bohème, à l'heure où son frère aîné revient de chez sa fiancée. Le père le bougonnera un peu, pendant que la mère, en soupirant, fera sa toilette du soir. D'autre part, on ne s'en fait pas trop. Pendant qu'il vagabondait dans la rue, il débarrassait la maison. La situation est déplorable.

Dans certaines rues, il est un fait encore plus navrant. A onze heures et même plus tard, des enfants jouent dans les rues, crient, hurlent, simulent des querelles entre policiers et "gangsters", comme au cinéma. Plusieurs citoyens ont porté plainte à ce sujet. Mais rien ne change. Si les autorités compétentes voulaient mettre un frein à ces abus, qui rendent les jeunes impossibles et dévoyés, nous croyons qu'elles feraient un travail humanitaire et qu'elles n'auraient nullement à s'en repentir.

Les pères et mères d'autrefois étaient respectés et aimés malgré l'austérité de leurs manières. Ils ont trempé des hommes dont nous avons raison d'être fiers. Il ne serait pas mal venu de prétendre que la négligence des parents d'aujourd'hui est un des principaux facteurs de l'émancipation prématurée de la jeunesse. Un mot d'ordre, au sein des foyers, un effort des autorités, et cette nonchalance déplorable disparaîtra pour faire place à un nouveau mode d'éducation.

Que nos maisons d'enseignement fassent de plus en plus importante dans leurs programmes la place des leçons de politesse et de bonnes manières. Il faut que l'éducation aille de pair avec l'instruction. Si, par malheur, l'éducation est négligée au foyer domestique, il importe d'y suppléer dans la mesure du possible à l'école, au couvent et au collège.

N'oublions pas que la bonne éducation est souvent l'un des principaux facteurs du succès dans le monde des affaires, outre qu'elle est un charme inestimable dans les relations sociales.

(La Presse)

La Tournée de la "Liberté"

Impressions de nos artistes à Mariapolis, Bruxelles, Somerset, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Léon, Saint-Claude, Fannystelle, Elie, Saint-Eustache

Mariapolis

Venant de Dunrea, la troupe est reçue par M. le curé Moquin, qui met généreusement la salle paroissiale à sa disposition.

Heureuse surprise! M. Deschênes de Dunrea, est venu encore nous entendre et nous égayer de ses bonnes "blagues", de ses récits, de son bon rire.

Malgré les occupations de chacun — la récolte battant son plein — une foule d'au-delà 125 personnes envahit la salle. Durant deux heures et demie, on s'amusa ferme aux dépens du vieux Michel et de Maxime, deux rôles campés par notre directeur artistique... "Ah! ça fait du bien rire comme ça", nous disait un bon vieux. C'est l'impression, croyons-nous, de tous ceux qui ont joui de cette représentation.

La troupe remercie chaleureusement M. le Curé, qui s'est tant dévoué pour rendre notre séjour agréable dans sa paroisse. Nous lui en gardons une bien vive reconnaissance.

Merci aussi à MM. Guilbert et Lavoie, qui ont accepté généreusement la charge de huissiers.

Un merci spécial à la famille Lavoie pour sa si belle hospitalité; nous en gardons un excellent souvenir.

La troupe emporte de Mariapolis les meilleures impressions.

Au revoir et reconnaissance à tous!

Bruxelles

M. le curé Moquin pousse l'amabilité jusqu'à conduire, dans son auto, la troupe jusqu'à la paroisse voisine. Les jeunes se pâment d'aise et ne regrettent pas le gros camion qui n'a jamais pitié des membres endoloris.

Après une brève visite à l'église de Saint-Alphonse, nous filons vers Bruxelles.

Nous y voilà donc, dans ce joli coin qu'on nous avait tant vanté! Les collines se multiplient, ornées de moissons dorées prometteuses et empanachées de bosquets verts et riants. Et, là-bas, accroché aux flancs du côteau, se dresse, dans un décor unique de verdure, ce joyau de village couronné de son clocher majestueux.

M. le curé Heynen, vénérable vieillard, nous reçoit avec grande affabilité. Tout de suite, il nous offre généreusement sa magnifique salle où nous nous promettons de faire merveille. Nous voilà donc chez nous...

Six heures. Nous allons tous faire honneur au repas princier qui nous attend chez Mme Kentziger. Nous sommes confus de tant de délicatesse de la part de M. le Curé et de tout ce trouble que nous causons à ces bonnes gens. Nous ne l'oublierons pas...

Reposés et repus, nous sommes plus que prêts pour la huitième séance de la Tournée. On nous disait que les travaux de la ferme en empêcheraient plusieurs de venir; que nous aurions peu d'auditeurs, l'argent étant rare; que Bruxelles était un petit village, etc...

Quelle agréable surprise! En plus du plaisir de revoir M. l'abbé J. Bertrand, de Grande Clairière, et le R. P. Hacault, S.J., de Saint-Boniface, une foule intelligente d'au-delà 160 personnes nous arrive, désireuse de nous encourager, si l'on en juge par l'entrain et les commentaires qui ont cours dans la salle. Dès le lever du rideau, nous sentons une sympathie peu ordinaire monter vers nous; il n'en faut pas plus pour que chacun s'efforce de se rendre digne d'un auditoire aussi distingué et compréhensif. Les rires continuels qui fusent sont déjà une magnifique récompense et nous pouvons dire que nous n'avons jamais mis autant de coeur à jouer depuis le début de la Tournée.

MM. Laflèche et Meunier méritent tout spécialement nos félicitations pour avoir tenu l'auditoire en haleine par leur jeu plein de vigueur, d'entrain endiablé et de naturel.

Après la représentation, un très succulent goûter nous est servi chez M. Jean Dubuc, par de fort aimables et gentilles jeunes filles. Puis, chacun s'en va prendre un repos bien mérité. La famille Jean Hacault en héberge deux, la famille Hutlet deux autres, et M. Dubuc le reste.

Jeudi, 4 août, congé. Après s'être donné aux plaisirs de la chasse une partie de la matinée et s'être remis des émotions du voyage (accident d'auto dont notre pianiste s'en tire heureusement avec la peur et une égratignure au front), nous quittons Bruxelles, à regret.

Merci cordial et bien sincère à M. le Curé, à Mme Kentziger, aux familles Dubuc, Hacault et Hutlet pour leur si belle hospitalité; merci aussi à M. De Ruyck pour son aide si précieuse.

L. D.

Somerset

Après un jour de congé passé à Bruxelles, les artistes arrivèrent à Somerset vers neuf heures, où ils furent cordialement reçus par M. l'abbé Senez. La séance du vendredi 5 août fut donnée dans une salle privée, louée pour l'occasion. 160 personnes y assistèrent.

Nous tenons à remercier tout spécialement M. le Curé de Somerset qui nous a fait un accueil si chaleureux et a bien voulu héberger deux de nos artistes pendant plusieurs jours.

Notre-Dame-de-Lourdes

Le lendemain, les acteurs se sont rendus à Notre-Dame-de-Lourdes, chez les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception. Le bon Père Antoine Chalumeau leur offrit l'hospitalité. Environ 250 personnes étaient présentes à la séance; on remarquait dans l'assistance, en outre les RR. PP. Chalumeau et R. Beauregard, deux Frères du Sacré-Coeur, de Swan Lake.

Un merci aux camarades Jean Delaquis et Marcel Kolly, du Cercle Jeanne d'Arc, qui agirent comme huissiers.

Après la séance et un délicieux réveillon servi aux acteurs chez M. Victor Robitaille, trois membres de la troupe s'en retournèrent à Somerset avec M. l'abbé Senez, qui était venu à Lourdes avec eux. Les autres demeurèrent à Lourdes pour la journée du dimanche. Dans l'après-midi, tous se sont rencontrés à Swan Lake, au pique-nique des Chevaliers de Colomb du Conseil Langevin.

Saint-Léon

Le lundi 8 août, les artistes de la Tournée jouaient à Saint-Léon. Deux cents personnes s'étaient rendues à la salle du Couvent pour venir se récréer et applaudir nos acteurs. Plusieurs membres du clergé nous honoraient de leur présence: les RR. PP. M.-A. Straub, curé, de Saint-Léon, S. Nivon, A. Comte et B. Benoit, M. l'abbé Moquin, de Mariapolis, R. P. B. Diedericks, de Swan Lake, MM. les abbés J. Picod, de Saint-Lupicin, L. Senez, de Somerset, G. Poitras, de Manitou, et deux frères du Collège de Swan Lake.

Nous remercions sincèrement les familles Lussier et Gareau, dont nous fûmes les hôtes durant notre séjour à Saint-Léon. Nos sincères remerciements à M. le Curé, qui nous a si bien reçus après la séance et avant notre départ.

Saint-Claude

A Saint-Claude, le 9 août, la salle était pleine pour la séance de la **Liberté**. M. le curé V. Radaz s'est dit très satisfait des saines distractions que nous lui avons procurées ainsi qu'à ses paroissiens. Les acteurs ont plié bagage aussitôt après la représentation pour revenir en ville dans la nuit. Ils passèrent un jour de congé à Winnipeg pour reprendre la route de l'ouest.

Fannystelle

Le lendemain, jeudi 11 août, c'était le tour de Fannystelle. La salle paroissiale était remplie. Les camarades L. Guyot et R. Piché, du Cercle Saint-Joseph de l'A.C.J.C., ont prêté main forte aux artistes pendant la séance. Après un succulent goûter servi chez M. l'abbé Sylvio Caron, les acteurs sont allés prendre un repos bien mérité chez MM. A. Hamel, M. Mollot et G. Mollot. A eux ainsi qu'à M. Labossière, nous adressons nos sincères remerciements pour leur cordiale réception.

Elie

La visite à Elie ne fut pas moins agréable. M. le curé Hogue et MM. Tremblay, Allaire et Payment surent manifester leur attachement à l'oeuvre de la bonne presse par leur amabilité et leur générosité à l'égard de nos artistes. Là aussi, la salle paroissiale, située dans le soubassement de l'église, était bien remplie.

Saint-Eustache

Les artistes terminèrent la troisième semaine de la tournée à Saint-Eustache, où ils furent reçus à souper chez M. le curé J.-A. Bastien et M. le Dr Marsolais. Un peu plus de 125 personnes vinrent assister à la séance de la **Liberté** et ne manquèrent pas de manifester leur satisfaction par des applaudissements et des éclats de rire répétés. M. le Curé, dans son allocution, s'est fait l'interprète de ses paroissiens pour remercier les artistes de l'agréable soirée qu'ils leur avaient fait passer et pour leur dire toute leur admiration pour la belle oeuvre à laquelle ils se dévouent avec tant d'ardeur.

Peu à peu les autos se dispersèrent dans la nuit et les acteurs, après avoir placé scènes et valises sur le camion, s'en retournèrent à Winnipeg, satisfaits de leur troisième semaine de voyage et heureux d'avoir trouvé partout des amis sincères et aimables.

B. L.

SAINT-PIERRE

M. Jos. Desharnais est à Saint-Pierre le représentant officiel de la **Liberté**. Que, jusqu'à nouvel ordre, les paroissiens de Saint-Pierre veuillent bien lui remettre les correspondances qu'ils voudraient faire publier dans la **Liberté**, lui payer leur abonnement et lui demander des billets pour les séances de la **Liberté**.

GRAVELBOURG, SASK.

Le 2 août avait lieu dans la cathédrale de Gravelbourg le mariage de Mlle Germaine Radoux, fille de M. et Mme H. Radoux, de Gravelbourg, avec M. Albert Forcier, fils de M. et Mme J.-A. Forcier. La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. Wilfrid Piédalue, O.M.I., du Collège Mathieu, ancien professeur du marié.

MM. E. Saint-Arnaud et J.-A. Forcier servaient de témoins.

Mlle Hermine Lemoine joua à l'orgue la marche nuptiale de "Lohengrin" et accompagna "Bénédiction nuptiale" et "Prière du Mariage", chantés par Mme A. Dumas, de même que le duo "A toi, sainte Vierge Marie", chanté par M. et Mme Dumas.

Un déjeuner fut servi chez M. et Mme J.-A. Forcier, qui recevaient avec les nouveaux mariés et Mme H. Radoux.

M. et Mme Albert Forcier sont partis pour un voyage de noces à Régina, Winnipeg et Saint-Pierre-Jolys. Au retour, ils habiteront à Gravelbourg.

VONDA

Mme Raymond Denis, dont la santé cause à son entourage de très graves inquiétudes depuis le printemps dernier, est à l'hôpital Saint-Paul de Saskatoon, depuis trois semaines. Elle vient de subir une très sérieuse opération. Les docteur Baltzan et MacDonald, de Saskatoon, donnent leurs soins à Mme Denis et sont d'opinion que la malade sera rétablie dans quelques semaines. Nous faisons des voeux pour le prompt et complet rétablissement de Mme Denis.

* * *

M. Pilon, vice-président de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta, et Mme Pilon, étaient dernièrement en visite chez M. Médéric Sirois, de Vonda, où ils ont passé une semaine.

* * *

M. Raymond Denis est revenu de Saskatoon, où il a passé plusieurs jours auprès de Mme Denis.

La cause de béatification de Katherine Tékatwitha

Cité Vaticane. — L'"Osservatore Romano", l'organe officiel du Vatican, a consacré une colonne en première page à raconter la vie de Katherine Tékatwitha, la vierge iroquoise qui mourut en 1680 et dont le procès de béatification est déjà commencé.

L'"Osservatore" déclare que peu de causes de béatification ont été présentées avec une documentation aussi complète et aussi probante. Mgr Edward-A. Pace, vice-recteur de l'Université catholique de Washington, a apporté au Vatican, en juin, les preuves de dix-huit miracles survenus par l'intercession de la vierge iroquoise.

Au consulat de Belgique

Montréal. — M. le baron E. Kervyn de Meerendré, ministre plénipotentiaire de Belgique, s'embarquera le 2 septembre à Liverpool, pour venir à Montréal prendre la direction du consulat général de Belgique.

GUIDE COMMERCIAL DE LA LIBERTÉ

Des Gages Abondants Augmenteront la Prospérité

$182 — EN PRIX — $182

Lisez les conditions ci-dessous — Vous pouvez gagner un prix en argent

Achetez les produits du travail de l'Ouest, comme vous aimeriez à voir les autres citoyens acheter chez vous. L'argent payé pour les marchandises faites dans l'Ouest aide à payer des gages pour les familles de l'Ouest. Ce qui veut dire la prospérité pour l'Ouest et pour vous-même. Les marchandises, le matériel et le service annoncés dans cette page, avec nos annonces régulières, représentent tout ce qu'il y a de mieux comme valeur. Les noms, les marques de fabrique et les étiquettes sont les garanties de maisons responsables et ont votre protection en achetant.

FABRIS & SON

Marbre, tuile, mosaïque, parquet terrazo et fini ciment

PRIX RAISONNABLES

Téléphone 26 889
Rés., 35 291

BUREAU:
136, avenue Portage Est
WINNIPEG, MAN.
CASIER POSTAL 554

Une Lubrification Convenable

est aussi importante dans le chassis et l'embrayage de transmission que dans le moteur.

VEEDOL

Huiles et Graisses

fournissent la qualité de lubrification requise pour tout votre auto.

DEMANDEZ LE VENDEUR DE VEEDOL

Falcon Oils Ltd.
EDIFICE CANADA WINNIPEG
Téléphone 21 821

Téléphone 23 763

"Dubois"

Teinturiers, Nettoyeurs

276, RUE HARGRAVE
WINNIPEG
E face l'entrée ouest d'Eaton

Vente de Propriétés
Assurances

C. BUFFET

Téléphone 26 565

301, Edifice McIntyre
WINNIPEG

Trouvez les Lettres Manquantes cette Semaine

Quand vous les aurez trouvées, elles épelleront QUINTON

Nous avons omis à dessein sept lettres des annonces paraissant dans cette page. Une fois trouvées et mises dans l'ordre voulu, ces lettres donneront le mot QUINTON. Lisez toutes les annonces très attentivement et trouvez les lettres manquantes. Inscrivez-les en mentionnant les mots et les noms des annonces où les lettres ont été omises et adressez immédiatement votre réponse à la "Liberté", 619, ave. McDermot, Winnipeg. On tiendra compte à la fois de l'exactitude, de la netteté et de l'originalité. Les réponses seront examinées par un comité impartial et les noms des gagnants seront publiés dans deux semaines. Les employés du journal et les membres de leurs familles ne peuvent prendre part au concours. Les réponses doivent nous parvenir au plus tard samedi de la semaine prochaine, à 10 h. du matin.

LES PRIX SERONT ACCORDES COMME SUIT:

1er prix, $3.00 — 2ème prix, $2.00 — 3ème prix, $1.00 — 4ème prix, $1.00

NEAL BROS. LTD.
Epiciers en Gros directement aux CONSOMMATEURS
Annonce l'ouverture du
GROCETARIA EN GROS NEAL
283 RUE STANLEY
(3 blocs à l'ouest de la rue Main, en face de l'avenue Logan)

LES PLUS BAS PRIX A WINNIPEG

S'il vous est impossible de vous rendre à notre entrepôt, écrivez et demandez notre nouvelle liste de prix du printemps.

PRIX SPECIAUX POUR Institutions Religieuses

NEALS — ST. — ST. — LOGAN AVE — STANLEY — PRINCESS — MAIN

Bois de Chauffage

Lambert Fuel
R. JOBERTY, Prop.
45, av. Notre-Dame Est
WINIPEG
Téléphone 27 725

Bonbon à
5 sous
EAT EMMA — PIE FACE
THE W. J. BOYD COMPANY Ltd.
Winnipeg, Canada

Saumon
Feuille de Trèfle
"FANCY PINK"
en boites d'une livre Coûte moins que tout autre aliment, est SAVOUREUX, RICHE EN NOURRITURE, SE DIGERE FACILEMENT.
Riche en vitamines et en valeurs nutritives nécessaires à la croissance des enfants.
CLOVER LEAF SALMON
Metteurs en conserve
Clover Leaf Salmon
Vancouver, C.-A.

Pour un lait pur et très riche, livré dans un état frais par la plus chaude température, procurez-vous
"MODERN"
Lai pasteurisé
Téléphone 201 101
"Vous pouvez fouetter notre crème, mais vous ne pouvez battre notre lait."

M.E.Cornell, D.C.
Pour obtenir les meilleurs résultats, un chiropraticien doit savoir quand la pression nerveuse a été réduite ou enlevée. Le service du Neucalometer est le seul moyen par lequel on peut s'en assurer définitivement. Insistez pour avoir ce service.
838, Edifice Somerset Tél. 34 260
Pour guérir, voyez Cornell

QUINTON'S
NETTOYEURS - TEINTURIERS - FOURREURS

Quinton's n'a jamais cherché à sortir du travail bon marché. Un travail habile plutôt qu'un bas prix a toujours été notre but. Et cependant vous pouvez aujourd'hui vous procurer le travail expert de Quinton, ses résultats, son service digne de confiance et une complète satisfaction à des prix ordinaires.

TELEPHONE
42 361

Concours de Lettres Manquantes

LETTRES MANQUANTES

Pour la semaine du 3 août

F omis dans "enfant"—Clover Leaf Salmon.
A omis dans "malade"—M.-E. Cornell.
B omis dans "bureau"—Fabris and Son.
R omis dans "pasteurisé"—Modern Dairies Ltd.
I omis dans "faciles"—Spivak Motors.
S omis dans "Ouest"—Dubois Dyers and Cleaners.

NOMS DES GAGNANTS

1er prix: $3.00—Chas-P. Simard, Boite 592, Gravelbourg, Sask.
2ème prix: $2.00—Mlle L. Saint-Onge, 314, rue Hamel, St-Boniface.
3ème prix: [illegible] Chamberland, Saliel P. O., Man.
4ème prix: $1.00—Mlle Fabiola Lafrenière, Boite 13, Somerset, Man.

Envoyez encore cette semaine

Cette page spéciale d'annonces paraît encore cette semaine. Essayez de nouveau de décrocher un de ces prix. N'oubliez pas que nous tenons compte de la netteté, de la correction et de l'originalité de [illegible]

SPIVAK MOTOR SALES
AUTOS REPRIS A L'ACHETEUR
OCCASIONS DE CETTE SEMAINE

1929 WHIPPET COUPE	[illegible]
1929 WHIPPET COACH	[illegible]
1931 FORD COACH	[illegible]
1929 GRAHAM-PAIGE SEDAN	[illegible]
1930 WILLYS SEDAN	[illegible]
1928 CHRYSLER 75 SEDAN	[illegible]
[illegible] CHEVROLET ROADSTER	[illegible]
[illegible] CHEVROLET COUPE	[illegible]
1929 ESSEX COACH	[illegible]
1929 PONTIAC COACH	[illegible]

Un chix de 125 autos — $25.00 et plus
Votre vieille auto acceptée en acompte — Balance à conditions faciles
SPIVAK MOTOR SALES
Téléphone 33 995 — 755, ave. Portage

NOUVELLES AGRICOLES

Il est facile de reconnaitre l'herbe à la puce

Dans toutes les parties du Canada, l'herbe à la puce est toujours un danger constant pour tous ceux qui passent ou qui campent, villégiateurs ou autres. Elle ressemble beaucoup à la vigne grimpante de Virginie, mais elle s'en distingue facilement par le fait que ses feuilles sont par groupes de trois, très semblables d'apparence aux feuilles du fraisier, tandis que les feuilles de la vigne de Virginie sont par groupes de cinq. Les tiges de l'herbe à la puce portent également des grappes de petites fleurs blanches et, plus tard dans la saison, un fruit rond et blanc de la grosseur d'un pois.

Le poison de l'herbe à la puce vient d'une résine qui circule dans la sève. Il ne faut pas, comme on fait trop souvent, traiter les plaies qui résultent de l'empoisonnement par cette plante avec des poudres sèches, comme l'acide borique ou la poudre à pâte; il faut avant tout éviter de frotter, et localiser l'infection en enduisant les bords de la plaie avec de l'iode. Un bon traitement consiste à peindre les parties infectées avec une solution à trois pour cent de permanganate de potasse. Il en résulte une tache brune, mais qui disparaît graduellement sous un lavage avec de l'eau et du savon.

Une statistique avicole intéressante

Il faut, dans les conditions normales, 57.2 oeufs pour payer la nourriture des poulettes pendant l'année de poulette, s'il faut en croire les constatations faites à la station expérimentale fédérale de Lennoxville, Qué. Ce chiffre représente en moyenne les résultats de douze années d'essais; il offre donc un intérêt plus qu'ordinaire. Le nombre d'oeufs nécessaire pour payer le coût de la nourriture par oiseau varie, naturellement, avec les prix du marché d'une année à l'autre. Pendant la période couverte par ce rapport, il a varié depuis un minimum de 50 oeufs en 1922 à un maximum de 69 en 1928; en 1931, il a fallu 51 oeufs. Un fait également intéressant, c'est qu'il a été démontré, par la même enquête, qu'une moyenne de 15 oeufs suffit pour couvrir les frais d'alimentation d'une poule pendant l'hiver seulement.

La récolte de poires sera abondante

D'après les dernières évaluations du gouvernement, la récolte de poires s'annonce très bien dans l'Ontario. Les arbres ont bien hiverné et les conditions de température ont été excellentes. Il n'en est pas de même en Nouvelle-Ecosse, où la température fraîche a nui à la formation des fruits et où la récolte sera, par conséquent, inférieure à celle de l'année dernière. En Colombie-Britannique, la récolte égalera presque celle de l'année dernière, et elle sera bien supérieure à celle de 1931 pour le Canada tout entier.

L'hypoderme cause des pertes

Les hypodermes, mieux connus peut-être sous le nom de "taons de tanneurs", sont un grand fléau des bêtes à cornes partout où ils abondent, dit Eric Hearle, entomologiste au service du Ministère fédéral de l'Agriculture. On estime que plus de la moitié des peaux enlevées des bêtes à cornes en 1930 étaient endommagées par la larve de cette mouche, ce qui représente une dépréciation de $700,000. La perte annuelle causée par ce fléau, dans toutes les parties du Canada, varie de $7,000,000 à $14,000,000.

Le classement aide le commerce d'exportation

Ottawa, Ont. — L'augmentation très forte qui s'est produite dernièrement dans les exportations de volailles, particulièrement à destination de la Grande-Bretagne, peut être considérée comme le résultat direct de l'application du système gouvernemental de classement pour les volailles habillées, ainsi que de le développement général de l'industrie des volailles au Canada. Il y a quatre ans, les exportations de volailles canadiennes sur la Grande-Bretagne étaient nulles ou à peu près; en mai de cette année elles se chiffraient par un total de 117,771 livres contre 35,661 livres pour toute l'année fiscale de 1931. En mai il a été expédié 9,622 livres aux Bermudes et 3,647 livres à Terre-Neuve. Le total des exportations en mai 1932 se chiffrait par 135,987 livres contre 42,083 livres en avril cette année et contre 53,031 livres en mai 1931.—Ministère de l'Agriculture.

Les exportations d'avoine ont doublé

Ottawa, Ont. — Pendant les onze mois finissant en juin 1932, les exportations d'avoine sortant du Canada ont été deux fois plus élevées que pendant la même période l'année précédente; elles se montaient à 13,097,727 boisseaux contre 6,564,774 boisseaux en 1931.—Ministère de l'Agriculture.

L'engraissement en épinette est d'un bon rapport

Les essais d'alimentation et d'engraissement des volailles conduits à la station expérimentale fédérale de Swift Current, Sask., l'année dernière, offrent un intérêt tout spécial pour les cultivateurs. Dans la conduite de ces essais, qui avaient pour but de démontrer la valeur relative des aliments et des modes d'alimentation, quatre groupes séparés de cochets et de poulettes ont été employés. Nous ne pouvons pas entrer ici dans tous les détails mais les conclusions que voici méritent d'être citées:

L'élevage et l'engraissement des volailles pour la production de la viande permettent d'utiliser avantageusement les aliments cultivés sur la ferme.

L'engraissement en épinette, pour finir les volailles, est d'un bon rapport et mérite d'être recommandé.

Il est bon de conserver les oiseaux jusqu'à ce qu'ils soient assez bien développés; il n'est pas avantageux de vendre des oiseaux incomplètement formés.

Les poulettes que l'on engraisse à l'épinette devraient être engraissées de trois semaines à un mois plus tôt que les cochets.

Les oiseaux trop âgés ne sont pas avantageux parce que le bénéfice par livre d'aliments consommés est trop faible.

Les oiseaux adultes, bien à point, c'est-à-dire fin gras, sont ceux qui rapportent le prix le plus élevé par livre.

Les oiseaux gros, bien engraissés, bien à point, obtiennent un plus gros prix par livre que les petits oiseaux, également bien finis.

Animaux de race pure au Canada

Dans son rapport présenté au Ministère de l'Agriculture, A.-P. MacVannel, chef de l'enregistrement, dit qu'il a été délivré, pendant l'année fiscale finissant le 31 mars 1932, 89,700 certificats pour les animaux canadiens de race pure. Ce nombre se décompose ainsi: bêtes à cornes, 43,288; chevaux, 1,734; moutons, 13,330; porcs, 10,133; renards, 21,895; chiens, 7,380; volailles, 1,811; chèvres, 123.

Nouveau désinfectant

Un désinfectant très efficace et qui a donné entière satisfaction pour le lavage et la désinfection des poulaillers et de tous leurs accessoires, a été développé à la Station expérimentale fédéral de Lennoxville, Qué. Il a la composition suivante:

Faites dissoudre trois quarts de livre de lessive concentrée dans une quantité d'eau aussi petite que possible. Cette solution doit être préparée plusieurs heures avant le moment où l'on doit s'en servir, car la lessive doit être employée froide. Ajoutez-y lentement une pinte et demie d'huile de lin crue, en brassant en même temps. Continuez à brasser jusqu'à ce qu'un savon liquide se soit produit, puis ajoutez graduellement un gallon de créosote commerciale, en brassant constamment jusqu'à ce que le liquide soit brun foncé clair. Mettez une demi-tasse du mélange dans un gallon d'eau.

Approvisionnements nouveaux en demande — Partout où l'Huile Eclectrique du Dr Thomas a été introduite, on en a commandé des approvisionnements plus considérables, ce qui prouve que partout où va cette huile excellente, elle démontre sa puissance. Quelle que soit la latitude où elle se trouve, son efficacité est toujours la même. Elle est mise sous sa forme la plus commode en bouteille et on peut la porter sans crainte de la briser.

Le Canada achète des tomates de l'Empire

Ottawa, Ont. — Les expéditions de tomates fraiches arrivant au Canada et venant des Antilles britanniques ont augmenté en d'immenses proportions pendant les douze mois finissant en juin 1932. C'est en Jamaïque que la proportion a été la plus forte, passant de $1,481 à $83,118. Les autres pays étaient les Iles Barbade, passant de $492 à $6,085, les Bermudes, de $19,096 à $20,629, et les autres Antilles britanniques de $123,100 à $203,595. La valeur totale des tomates importées des Antilles britanniques a été de $313,427 contre $144,169 pendant les douze mois précédents.—Ministère de l'Agriculture.

Les agriculteurs paieront en blé

Régina. — Le gouvernement de la Saskatchewan a annoncé qu'il prendrait le blé à 70 sous le boisseau en paiement des dettes contractées par les cultivateurs envers la commission d'aide aux agriculteurs.

Pour les mêmes fins, l'on a coté l'avoine à 34 sous le boisseau, l'orge à 41 sous, le seigle à 42 sous et le lin à 82 sous.

Le premier ministre, l'hon. J.-T.-M. Anderson, est en pourparlers avec le "Wheat Pool" de la Saskatchewan pour lui confier l'écoulement de la récolte de 1932. Tous les gouvernements des Prairies s'uniraient à la Saskatchewan dans ce dernier projet pour mettre entre les mains des "Pools" la vente de la prochaine récolte.

Remontrances

Le curé. — Allons, raisonnons; pourquoi bois-tu tant que cela?

L'ivrogne. — Pour noyer mes chagrins.

Le curé. — Réussiras-tu à les noyer au moins?

L'ivrogne. — Non, monsieur, ils savent nager.

Trop vrai!

L'automobiliste. — Durand raconte à tout le monde qu'avec sa vieille voiture il n'a pas payé un sou de réparations depuis cinq ans. Croyez-vous ça?

Le garagiste. — Si je le crois! C'est moi qui les fais, ses réparations!

Obligeante---

LA Banque Royale du Canada s'est toujours efforcée de servir ses clients d'une manière obligeante et utile, en plus de maintenir compétence et exactitude dans ses relations d'affaires.

Vos relations avec la Banque Royale seront non seulement satisfaisantes, mais agréables, parce que, à notre service compétent s'ajoute un intérêt courtois et amical que des générations ont apprécié depuis 1869.

The Royal Bank of Canada

CAPITAL ET RESERVE, $74,155,106 — ACTIF TOTAL, PLUS DE $750,000,000

Pure
White Seal Beer
DIGNE DE CONFIANCE

Feuilleton de La Liberté
No 7

JEAN RIVARD
LE DÉFRICHEUR

par
A. Gérin-Lajoie

Mais, grâce à la providence qui semblait prendre notre héros sous sa protection, ses quinze arpents de grains et de légumes parvinrent à maturité sans aucun accident sérieux.

Quand le moment arriva où les blonds épis durent tomber sous la faucille, ce fut presque un amusement pour Jean Rivard et ses deux hommes de les couper, les engerber et les mettre en grange.

Aujourd'hui l'usage de faucher le grain ou "javelier" est devenu presque général dans les campagnes canadiennes.

Mais dans les champs nouvellement déboisés, cette pratique expéditive ne saurait être adoptée, à cause des souches, racines, rejetons ou arbustes qui font obstacle au travail de la faux.

La grange avait été construite, comme les cabanes des colons, au moyen des pièces de bois superposées et enchevêtrées les unes dans les autres. Nos défricheurs avaient eu le soin, dès le moment où ils avaient commencé à abattre les arbres de la forêt, de metre de côté tous ceux qui pouvaient être utiles à l'objet en question. Le manque de chemin ne permettant pas d'aller chercher dans les villages voisins les planches et madriers nécessaires à la construction, il avait fallu, au moyen de ces grandes scies à bras appelées "scies de long", fendre un certain nombre des plus gros arbres, pour se procurer les madriers dont l'aire ou la batterie devait être construite, et les planches nécessaires à la toiture de l'édifice. Ce travail avait été exécuté avec zèle et diligence par les deux hommes de Jean Rivard. Quant au bardeau destiné à la couverture, il avait été préparé à temps perdu, dans les jours pluvieux du printemps et de l'été.

Le père Landry et ses enfants s'étaient empressés d'offrir leurs services à Jean Rivard pour "tailler" et lever la grange. En quelques jours on avait érigé un bâtiment de vingt-cinq pieds de long sur vingt de large, dont l'aspect, il est vrai, n'avait rien de fort élégant, mais qui pouvait suffire aux besoins de son propriétaire, pendant au moins trois ou quatre ans.

C'était aussi dans le même bâtiment que les animaux devaient être mis à l'abri du froid et des intempéries des saisons.

Le transport des gerbes à la grange dut être effectué à l'aide des deux boeufs et d'une grossière charrette confectionnée pour la circonstance.

Il ne faut pas croire cependant que la construction de ce véhicule eût été d'une exécution facile. La confection des ridelles et des limons n'avait offert, il est vrai, aucune difficulté remarquable, mais il n'en avait pas été ainsi des deux roues, lesquelles avaient dû être faites, tant bien que mal, au moyen de pièces de bois, de trois ou quatre pouces d'épaisseur, sciés horizontalement à même un tronc d'arbre de vaste circonférence. Un essieu brut avait été posé au centre de chacune de ces roulettes; le reste du charriot reposait sur l'essieu. Cette charrette, il faut l'avouer, n'était pas un modèle d'élégance et n'aurait certainement pas obtenu le prix à l'exposition universelle; mais telle que construite, elle pouvait rendre au moins quelque service. D'ailleurs, dans les commencements de la carrière du défricheur, c'est à peine s'il se passe un jour sans qu'il soit appelé à faire, comme dit le proverbe, de nécessité vertu.

Notre héros, après divers essais plus ou moins heureux, était devenu tout aussi habile que Pierre Gagnon à façonner et fabriquer les objets qui pouvaient lui être utiles. On a dit depuis longtemps que le besoin est l'inventeur des arts, et rien ne prouve mieux cette vérité que la vie du défricheur canadien. En peu de temps, Jean Rivard s'était mis au fait de tout ce qui concerne le travail du bois et son application aux usages domestiques et usuels; et il avait coutume de dire en plaisantant qu'avec une scie, une hache, une tarière et un couteau, un homme pouvait changer la face du monde.

"Tonnerre d'un nom! mon bourgeois, disait souvent Pierre Gagnon: Robinson Crusoé et Vendredi n'étaient que des mazettes à côté de nous deux!"

Il faut que le lecteur me permette d'empiéter sur l'avenir pour énoncer un fait de la plus grande importance dans notre récit: je veux parler du résultat de cette première récolte de Jean Rivard.

Les quatre arpents de terre qu'il avait semés en blé lui rapportèrent quatre-vingt minots, — ses quatre arpents d'avoine, cent soixante, — ses deux arpents d'orge, quarante, — ses deux arpents de sarrasin, soixante, — son arpent de pois, dix, — son arpent de patates, deux cents, — et son champ de choux de siam, rabioles et autres légumes donna un rendement de plus de mille minots.

N'était-ce pas un magnifique résultat?

Hâtons-nous de dire qu'après avoir mis en réserve ce qu'il fallait pour les besoins de sa maison ainsi que pour les semailles de l'année suivante, Jean Rivard put vendre pour plus de trente louis de grains et de légumes. La potasse qu'il avait fabriquée depuis le printemps devait lui rapporter de trente à quarante louis. N'oublions pas non plus de mettre en ligne de compte que sa propriété, grâce à ses travaux durant l'été, se trouvait déjà valoir au moins trois fois autant qu'elle lui avait coûté.

Qu'on fasse l'addition de tout cela, et on verra que Jean Rivard devait être fier et satisfait du résultat de son année.

Les diverses opérations du coupage des grains, de l'engerbage, de l'engrangement, du battage, du vannage, de la vente et du transport chez le marchand ne s'exécutèrent pas, il est vrai, en aussi peu de temps que j'en mets à le dire; mais des détails minutieux n'auraient aucun intérêt pour la généralité des lecteurs et seraient fastidieux pour un grand nombre. Qu'il suffise de savoir que le résultat qui vient d'être énoncé est de la plus scrupuleuse exactitude et pourrait même être vérifié au besoin.

Une autre chose qu'il ne faut pas omettre de prendre en considération c'est que les profits de Jean Rivard sur la vente de sa récolte auraient été beaucoup plus élevés, s'il n'eût été forcé, par suite du manque de chemin, d'en disposer à un prix bien au-dessous du prix réel.

Arrêtons-nous encore un instant devant cette merveilleuse puissance du travail. Qu'avons-nous vu? Un jeune homme doué, il est vrai, des plus belles qualités du coeur, du corps et de l'esprit, mais dépourvu de toute autre ressource, seul, abandonné pour ainsi dire dans le monde, ne pouvant par lui-même rien produire ni pour sa propre subsistance, ni pour celle d'autrui... Nous l'avons vu se frappant le front pour en faire jaillir une bonne pensée, quand Dieu, touché de son courage, lui dit: vois cette terre que j'ai créée; elle renferme dans son sein des trésors ignorés; fais disparaître ces arbres qui en couvrent la surface; je te prêterai mon feu pour les réduire en cendres, mon soleil pour échauffer le sol et le féconder, mon eau pour l'arroser, mon air pour faire circuler la vie dans les tiges de la semence...

Le jeune homme obéit à cette voix et d'abondantes moissons deviennent aussitôt la récompense de ses labeurs.

Qu'on se représente ses douces et pures jouissances en présence de ces premiers fruits de son travail! Sans moi, se dit-il à lui-même, toutes ces richesses seraient encore enfouies dans le sein de la terre; grâce à mes efforts, non seulement je ne serai plus désormais à charge à personne, non seulement je pourrai vivre du produit de mes sueurs, et ne dépendre que de moi seul et du Maître des humains, mais d'autres me seront redevables de leur subsistance! Déjà, par mon travail, je vais être utile à mes semblables!...

O jeunes gens pleins de force et d'intelligence, qui passez vos plus belles années dans les bras de l'oisiveté, qui redoutez le travail comme l'esclave redoute sa chaîne, vous ne savez pas de quel bonheur vous êtes privés! Cette inquiétude vague, ces ennuis, ces dégoûts qui vous obsèdent, cette tristesse insurmontable qui parfois vous accable, ces désirs insatiables de changements et de nouveautés, ces passions tyranniques qui vous rendent malheureux, tout cela disparaîtrait comme par enchantement sous l'influence salutaire du travail. Il existe au-dedans de chaque homme un feu secret destiné à mettre en mouvement toute la machine qui compose son être; ce feu secret qui, comprimé audedans de l'homme oisif, y exerce les ravages intérieurs les plus funestes et produit bientôt sa destruction totale, devient chez l'homme actif et laborieux la source des plus beaux sentiments, le mobile des plus nobles actions.

XVIII
UNE VOIX DE LA CITE

Troisième lettre de Gustave Charmenil

Mon cher ami,

L'histoire de ta récente aventure m'a beaucoup intéressé, et je te félicite sincèrement d'avoir échappé au danger qui te menaçait: je t'avoue que j'ai tremblé un instant pour ta vie, et si je n'avais bien reconnu ton écriture j'aurais presque été tenté de te croire mort. Je ne te souhaite pas souvent des aventures comme celle-là.

Tu t'imagines que tout ce que tu me racontes de tes travaux, de tes procédés d'abattage, de brûlage, d'ensemencement, ne peut que me faire damer, au contraire, mon ami, tous ces détails m'intéressent vivement; tu peux m'en croire. Je n'ai pas encore eu le temps de faire une longue étude de la politique, mais j'en suis déjà depuis longtemps venu à la conclusion que les hommes les plus utiles parmi nous sont précisément les hommes de ta classe, c'est-à-dire les travailleurs intelligents, courageux, persévérants, qui ne tirent pas comme nous leurs moyens d'existence de la bourse des autres, mais du sein de la terre; qui ne se bornent pas à consommer ce que les autres produisent, mais qui produisent eux-mêmes. Oui, mon ami, quand je songe aux immenses ressources que possède notre pays, je voudrais voir surgir de tous côtés des milliers de jeunes gens à l'âme ardente, forte, énergique comme la tienne. En peu d'années, notre pays deviendrait un pays modèle, tant sous le rapport moral que sous le rapport matériel.

Ma dernière lettre t'a chagriné, me dis-tu: tu crois que je ne suis pas heureux. Quant à être parfaitement heureux, je n'ai certainement pas cette prétention; mais je ne suis pas encore tout à fait découragé. Ce qui me console dans ma pénurie et mes embarras, c'est que je ne crois pas encore avoir de graves reproches à me faire.

Venons-en maintenant aux conseils que tu me donnes:

"Tu n'es pas fait pour le monde, me dis-tu, et à ta place je me ferais prêtre, j'irais évangéliser les infidèles." — Ah! mon cher ami, je te remercie bien de la haute opinion que tu as de moi, mais l'idée seule des devoirs du prêtre m'a toujours fait trembler. A mes yeux, le prêtre, et en particulier le missionnaire qui va passer les belles années de sa jeunesse au milieu des peuplades barbares, non pour faire fortune comme les chercheurs d'or ou les traitants, ni pour se faire un nom comme les explorateurs de contrées nouvelles, mais dans le seul but de faire du bien, de faire connaître et adorer le vrai Dieu, tout en répandant les bienfaits de la civilisation dans des contrées lointaines, — qui pour cela se résigne courageusement à toutes sortes de privations physiques et morales, se nourrissant de racines, couchant en plein air ou au milieu des neiges, n'ayant jamais un coeur ami à qui confier ses souffrances — celui-là, dis-je, est suivant moi, plus digne du titre de héros que tous ceux que l'histoire décore pompeusement de ce nom; ou plutôt ce titre ne suffit pas, car le vrai prêtre est pour ainsi dire au-dessus de l'humanité, puisqu'il est l'intermédiaire entre Dieu et les hommes.

Ne sois donc pas surpris si je recule à la pensée d'embrasser cet état. Peut-être aussi as-tu le tort, mon cher ami, de me mesurer un peu à ta taille, de me supposer un courage à la hauteur du tien. Plût à Dieu qu'il en fût ainsi! Mais je me connais trop bien; je sais trop toutes mes faiblesses, et je préfère encore végéter et souffrir que de m'exposer à déshonorer le sacerdoce par une froide indifférence ou de coupables écarts.

Mais j'ai une grande nouvelle à t'apprendre: ma "Belle inconnue" ne m'est plus inconnue; je sais son nom, elle m'a parlé, elle m'a dit quelques mots, et ces mots retentissent encore harmonieusement dans mes oreilles. Ne va pas m'accuser d'inconséquence et dire que j'ai failli à mes bonnes résolutions; la chose s'est faite d'elle-même, et sans qu'il y ait eu de ma faute. Voici comment:

Il y a eu dernièrement un grand bazar à Montréal. Tu as souvent entendu parler de bazars; tu en as même sans doute lu quelque chose dans les gazettes, mais tu ne sais peut-être pas au juste ce que c'est. On pourrait définir cela une conspiration ourdie par un certain nombre de jolies femmes pour dévaliser les riches au profit des pauvres. Les dames qui peuvent donner du temps à la couture, à la broderie, et qui se sentent dans le coeur un peu de compassion pour les malheureux, travaillent souvent pendant deux ou trois mois pour pouvoir offrir à un bazar deux ou trois articles de goût qui seront achetés à prix d'or par quelque riche bienfaisant. C'est suivant moi, une excellente institution. Bon nombre de jolies citadines, — je ne parle pas de celles dont la vie, suivant certains malins scribes toujours prêts à médire, se passe à "s'habiller, babiller et se déshabiller", mais de celles même qui étant très bonnes, très sensibles, très vertueuses, ont cependant été élevées dans l'opulence et l'oisiveté — se trouveraient peut-être sans cela à ne savoir trop que répondre au Souverain Juge au jour où il leur demandera ce qu'elles ont fait sur la terre pour le bien de l'humanité.

Eh bien! il faut te dire que ma "Belle inconnue" était à ce bazar; j'en étais sûr, elle est de toutes les oeuvres charitables, et il faut avouer que sa coopération n'est pas à dédaigner; il doit être difficile de résister à un sourire comme le sien.

Il me prit donc une envie furieuse, irrésistible, d'y aller faire une visite. Je te confierai bien volontiers — puisqu'entre amis il faut être franc — que c'était pour le moins autant dans le but de voir ma belle inconnue que pour faire la charité. Tu sais déjà que mes finances ne sont pas dans l'état le plus florissant. J'avais justement deux écus dans ma bourse; c'était tout ce que je possédais au monde, en richesse métallique. Je résolus d'en sacrifier la moitié. J'allais donner trente sous d'entrée et acheter quelque chose avec l'autre trente sous. Si je pouvais, me disais-je à moi-même, obtenir quelque objet fabriqué de ses mains! Et là-dessus je bâtissais des châteaux en Espagne.

Je me rendis donc, un bon soir, au bazar en question.

La salle, magnifiquement décorée, était déjà remplie d'acheteurs, d'acheteuses, de curieux, de curieuses; il y avait de la musique, des rafraîchissements; les tables étaient couvertes d'objets de luxe, d'articles de toilette ou d'ameublement, de joujoux, en un mot de tout ce qui pouvait tenter les personnes généreuses et même les indifférentes.

Au milieu de toute cette foule j'aperçus de loin ma belle inconnue. O mon ami, qu'elle était belle! Jusque là je ne l'avais vue que coiffée (et il faut dire que les "chapeaux" ne sont pas toujours un ornement); elle avait une magnifique chevelure, et sa figure, vue ainsi le soir dans une salle resplendissante de lumières, dépassait encore en beauté tout ce qu'elle m'avait paru jusqu'alors.

Il me semblait éprouver en la voyant ce sentiment d'amour et d'admiration que ressentait Télémaque pour la belle nymphe Eucharis à la cour de la déesse Calypso. Tu vois que je n'ai pas encore oublié mon Télémaque. Elle était sans cesse entourée ou suivie d'une foule de jeunes galants qui se disputaient ses sourires et ses regards. Bientôt je l'aperçus qui faisait le tour de la salle, avec un panier à la main, accompagnée de M. XX..., un de nos premiers avocats, qui apraissait être assez en faveur auprès d'elle.

A mesure qu'elle avançait vers l'endroit où j'étais, le coeur me battait davantage. Enfin elle arriva bientôt si près de moi que j'entendis le frôlement de sa robe; ma vue se troubla... je ne voyais plus rien... seulement j'entendis son cavalier lui dire:

— Mademoiselle Du Moulin! Monsieur "de" Charmenil!

Je saluai machinalement, sans regarder, je tremblais comme une feuille.

L'avocat m'expliqua, en riant probablement de ma figure pâle et de mon air déconcerté, que Mlle Du Moulin voulait tirer à la loterie une petite tasse à thé en porcelaine.

S'apercevant sans doute de mon trouble et voulant me mettre plus à l'aise, ma belle inconnue (car c'était bien elle qui s'appelait Mademoiselle Du Moulin) dit alors d'un ton que je n'oublierai jamais:

— Oh! je suis sûre que M. de Charmenil n'aime pas les tasses "athées", en appuyant sur le mot "athées".

Je ne compris pas le jeu de mot.

La mise était de trente sous. J'étais tellement hors de moi que je donnai non seulement mon trente sous, mais aussi mon autre écu que j'avais dans ma poche. Je laissai presque aussitôt la salle du bazar pour retourner chez moi. Une fois dans la rue je repris un peu mon sangfroid, et me mis à songer à la phrase que m'avait adressée ma déesse:

"M. de Charmenil, j'en suis sûre, n'aime pas les tasses à thé (athées).

Je compris enfin le calembour. Mais, nouvelle perplexité: que voulait-elle dire? Est-ce qu'elle m'aurait remarqué, par hasard, à l'église, et qu'elle faisait allusion à mes sentiments religieux? Cette question m'intriguait beaucoup, et je passai plusieurs jours à la discuter avec moi-même. J'en serais encore peut-être à disséquer chaque mot de la phrase en question si un nouvel incident ne fût venu me faire oublier jusqu'à un certain point le premier. Imagine-toi qu'environ huit jours après le jour du bazar je reçus à ma maison de pension un billet ainsi conçu:

"Madame Du Moulin prie M. de Charmenil de lui faire l'honneur de venir passer la soirée chez elle le mardi 10 courant."

Cette invitation faillit me faire perdre la tête. Je fus tout le jour à me poser la question: irai-je ou n'irai-je pas à ce bal? Je ne dormis pas de la nuit suivante; mais je me levai le matin bien décidé d'accepter l'invitation de Madame Du Moulin, et je répondis en conséquence. Croirais-tu que j'ai fait la folie de m'endetter d'une assez forte somme chez un tailleur pour pouvoir m'habiller convenablement?

J'ai donc assisté à la soirée en question. C'était ce qu'on appelle un grand bal, le premier auquel j'aie assisté dans ma vie, et c'était hier au soir; tu vois que je n'ai pas encore eu le temps d'en rien oublier.

Suivant l'usage, je me rendis assez tard dans la soirée; ces bals ne s'ouvrent généralement que vers dix heures, c'est-à-dire à l'heure où les honnêtes gens se mettent au lit.

Les danses étaient déjà commencées. Les salles et les passages étaient remplis d'invités et d'invitées; on ne pouvait circuler qu'avec peine.

Je ne connaissais personne; mais heureusement que Mlle Du Moulin m'aperçut, et qu'elle fut assez bonne pour s'avancer vers moi et m'offrir de me présenter à M. et Mme Du Moulin. Je fus un peu moins timide cette fois, quoique le coeur me tremblât encore bien fort.

Le coup d'oeil était magnifique. L'éclat des lampes et des bougies, les vases de fleurs artistement disposés sur les corniches, les glaces qui couvraient les murs et dans lesquelles se reflétaient les toilettes des danseuses, la richesse et la variété de ces toilettes, tout semblait calculé pour éblouir les yeux. C'était quelque chose de féerique, au moins pour moi qui n'avais encore rien vu en ce genre. Quelques-unes des danseuses portaient sur leurs personnes, tant en robes, dentelles, rubans, qu'en fleurs, plumes, bijoux, etc., pour une valeur fabuleuse. Je ne jurerais pas que les mémoires de la marchande de mode et du bijoutier eussent été complètement acquittés, mais ce n'est pas là la question. Les rafraîchissements abondaient, et des vins, des crèmes, des glaces, etc., furent servis à profusion durant tout le cours de la soirée.

Grâce à la fermeté de Mme Du Moulin, aucune valse ni polka ne fut lansée, au grand désappointement d'un certain nombre de jeunes galants à moustaches qui ne trouvaient pas les contredanses assez émouvantes.

Heureusement que dans ces grands bals les danseurs ne manquent pas et qu'on peut sans être remarqué jouer le rôle de spectateur; car à mon grand regret je ne sais pas encore danser. A dire le vrai, je ne pouvais guère contribuer à l'amusement de la soirée; je ne puis même pas m'habituer à ce qu'on appelle l'exercice de la galanterie. En causant avec des dames, même avec les jeunes filles de dix-huit, vingt, vingt-cinq ans, j'ai la manie de leur parler comme on parle à des personnes raisonnables, tandis que le bon goût exige qu'on leur parle à peu près comme à des enfants, et qu'on se creuse le cerveau pendant une heure, s'il le faut, pourvu qu'on en fasse sortir une parole aimable ou flatteuse.

En général il est bien connu que ces grands bals sont beaucoup moins amusants que les petites soirées intimes, et je te dirai en confidence que le bal de Madame Du Moulin ne me paraît pas avoir fait exception à la règle. Sur cent cinquante à deux cents invités, à peine paraissait-il s'en trouver cinq ou six qui fussent sur un pied d'intimité; un bon nombre semblaient se rencontrer là pour la première fois. Je remarquai que plusieurs dames passèrent toute la nuit assises à la même place, sans dire un mot à personne, ou comme on dit maintenant, à faire tapisserie.

Quelques-uns, il est vrai, préféraient peut-être rester ainsi dans leur glorieux isolement que de se trouver en tête-à-tête avec un marchand, un étudiant ou un commis de bureau, car il faut te dire, mon cher, qu'il existe dans la société de nos villes certains préjugés, certaines prétentions aristocratiques qui pourraient te paraître assez étranges. Telle grande dame, fille d'un négociant ou d'un artisan enrichi, ne regardera que d'un air dédaigneux telle autre dame qui ne sera pas alliée comme elle, par son mari, à telle ou telle famille. Il serait assez difficile de dire sur quel fondement reposent ces distinctions; ce ne peut être sur le degré d'intelligence ou d'éducation, car, avec les moyens d'instruction que nous avons aujourd'hui, les enfants des classes professionnelles, commerciales ou industrielles ont à peu près les mêmes chances de perfectionnement intellectuel; ce ne peut être non plus sur la naissance, car la plus parfaite égalité existe à cet égard dans notre jeune pays.

On dit qu'aux Etats-Unis, le pays démocratique par excelence, ces prétentions existent d'une manière beaucoup plus ridicule que parmi nous.

Ce sont donc ces petites misères qui se rencontrent en tous pays et dans toutes les sociétés. Vous êtes heureux cependant à la campagne d'ignorer tout cela. Les seules distinctions qui existent parmi vous sont fondées sur le degré de respectabilité, sur l'âge et le caractère, comme le prescrivent d'ailleurs la raison et le bon sens.

Sais-tu à quoi je songeais principalement en regardant cette foule joyeuse sauter, danser, boire, s'amuser? Je songeais à toi, mon cher ami; je songeais à tous ceux qui comme toi vivent dans les bois, exposés à toutes sortes de privations physiques et morales, travaillant jour et nuit pour tirer leur subsistance du sein de la terre. J'étais d'abord porté à m'apitoyer sur votre sort; mais en y réfléchissant je me suis dit: quel bonheur après tout peut-on trouver dans ces amusements frivoles? La plupart de ceux qui paraissent aujourd'hui si gais, seront probablement demain beaucoup moins heureux que mon ami Jean Rivard. Tu n'auras peut-être jamais l'occasion, durant ta vie, d'assister à aucune de ces grandes fêtes mondaines; mais console-toi, tu ne perdras pas grand'chose. Parmi les hommes sérieux qui assistaient au bal d'hier soir, ceux qui ne jouaient pas aux cartes paraissaient mortellement s'ennuyer. Les plus heureux dans tout cela me semblent être les jeunes filles qui peuvent dire après la soirée: je n'ai pas manqué une seule danse.

Tu vois par là que je ne suis pas épris des bals. En effet je suis un peu, je te l'avoue, du sentiment de cet écrivain moraliste qui prétend que les bals ont été inventés pour le soulagement des malheureux, et que ceux qui se plaisent dans leur intérieur domestique, ou dans la compagnie de quelques amis intimes, ont tout à perdre en y allant.

Je ne voudrais pas prétendre néanmoins m'être ennuyé à la soirée de Madame Du Moulin; quand je n'aurais eu aucun autre sujet d'amusement que la présence de ma ci-devant belle inconnue, cela seul eût suffi pour m'empêcher de compter les heures. Quel plaisir je goûtais à la voir danser! sa démarche légère et modeste, ses mouvements gracieux, et jusqu'à son air d'indifférence, tout me charmait chez elle.

Mais ce qui me ravit plus que tout le reste, ce fut de l'entendre chanter, en s'accompagnant sur le piano. Tu sais que j'ai toujours été fou de la musique et du chant! Eh bien! imagine-toi la voix la plus douce, la plus harmonieuse, et en même temps la plus flexible et la plus expressive qui se puisse entendre! Je pouvais facilement saisir et comprendre chaque mot qu'elle prononçait, chose étonnante de nos jours où il semble être de mode d'éviter autant que possible d'être compris. Il est même arrivé à ce sujet un quiproquo assez comique. Une demoiselle venait de chanter avec beaucoup de force et d'emphase la chanson

Salut à la France,
etc., etc., etc.

elle avait même eu beaucoup de succès, et plusieurs personnes s'empressaient de la féliciter, lorsqu'un jeune galant s'approcha:

— Maintenant, dit-il en s'inclinant, Mademoiselle nous fera-t-elle le plaisir de chanter quelque chose en français?

Imagine-toi l'envie de rire des assistants; il croyait tout bonnement qu'elle venait de chanter une chanson italienne.

Mademoiselle Du Moulin m'a paru être aussi une musicienne consommée.

Je ne te parlerai pas du souper: c'était, mon cher, tout ce qu'on peut imaginer de plus splendide. Le prix des vins, des viandes, salades, pâtisseries, crèmes, et gelées de toutes sortes consommées dans cette circonstance eût certainement suffi à nourrir plusieurs familles de colons durant toute une année.

Ce n'était pas de bon goût d'avoir une idée comme celle-là dans une telle circonstance. Mais, malgré moi, elle me poursuivait, m'obsédait et me faisait mal au coeur.

Vers la fin du bal, voyant Mademoiselle Du Moulin seule dans un coin, je me hasardai à faire quelques pas dans cette direction. Aussitôt qu'elle m'aperçut, elle fut la première à m'adresser la parole sur un ton engageant:

— Est-ce que vous ne dansez pas, Monsieur?

— Mademoiselle, je regrette de vous dire que je n'ai pas cet avantage; je le regrette d'autant plus que cela me prive d'un moyen de me rendre agréable auprès des dames.

— Oh! mais, Monsieur, les dames ne sont pas aussi frivoles que vous semblez le croire, et il n'est pas difficile de les intéresser autrement; beaucoup d'autres talents sont même à leurs yeux préférables à celui-là. Par exemple, un grand nombre de dames de mes amies préfèrent la poésie à la danse, et au reste des beaux arts.

A ce mot de poésie je ne pus m'empêcher de rougir; elle s'en aperçut et ajouta en souriant:

— Je ne veux faire aucune allusion personnelle, quoique j'aie entendu dire plus d'une fois que M. de Charmenil faisait de jolis vers.

— Vraiment, Mademoiselle, vous me rendez tout confus: comment a-t-on pu vous apprendre que je faisais des vers, lorsque je suis à cet égard aussi discret que l'est une jeune fille à l'égard de ses billets doux? Mais, puisque vous l'avez dit, je ne vous cacherai pas qu'en effet je me permets quelquefois de faire des rimes, non pour amuser le public, mais pour me distraire l'esprit et me soulager le coeur.

— Pourquoi donc alors ne les publiez-vous pas? Vous pourriez vous faire un nom. C'est une si belle chose que la gloire littéraire!...

— Mais, Mademoiselle, dans notre pays, celui qui voudrait s'obstiner à être poète serait à peu près sûr d'aller mourir à l'hôpital. Ce n'est pas une perspective bien amusante. En outre, Mademoiselle, que pourrais-je dire qui n'ait été dit cent fois, et beaucoup mieux que je ne puis le dire? Je suis bien flatté de la haute opinion que vous avez de moi; mais vous pouvez m'en croire, si je me lançais dans cette carrière, je ne pourrais être qu'un pâle imitateur, et ceux-là, vous le savez, sont déjà assez nombreux. Je ne veux pas être du nombre de ces poètes qui suent sang et eau pour faire des rimes, et passer comme ils disent, à la postérité, tandis que leur réputation n'ira probablement jamais au-delà des limites de leur canton.

— Mais, si tous disaient comme vous, Monsieur, personne n'écrirait.

— Ce ne serait peut-être pas un grand malheur, après tout. Notre siècle ne peut guère se vanter, il me semble, de ses progrès en littérature, et je crois que la lecture des grandes oeuvres des siècles passés est encore plus intéressante, et surtout plus profitable que celle de la plupart des poètes et littérateurs modernes.

— Mais est-ce que vous n'aimez pas Chateaubriand et Lamartine? Ce sont mes auteurs favoris.

— Au contraire, je les aime et les admire beaucoup, au moins dans certaines de leurs oeuvres, mais...

J'allais répondre plus longuement lorsque M. X..., l'avocat qui accompagnait Mademoiselle Du Moulin au bazar, vint la prier pour une contredanse.

Elle se leva lentement et je crus voir — peut-être me suis-je fait illusion — qu'elle s'éloignait à regret.

Il me semble que j'avais une foule de choses à lui dire; le coeur me débordait; mais il était déjà quatre heures du matin et je pris le parti de me retirer.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 30 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

AU SACRE-COEUR

Baptême

Le 14 août — Gordon-Ronald, enfant de Ronald Dupuis et de Véronique Wagner. Le parrain fut Alexandre Dupuis et la marraine Rose Thériault.

Nominations

Voici deux nouvelles sous un même titre. Le R. P. Joseph Poulet, O.M.I., directeur de l'école indienne de Lestock, a son obédience pour la Maison du Sacré-Coeur de Winnipeg, et le R. P. Jean-Baptiste Beaupré, O.M.I., ci-devant supérieur et vicaire, occupera bientôt un nouveau poste à Gravelbourg, Sask.

Mariage Pelletier-Gauthier

Le mardi 9 août, dans l'église du Sacré-Coeur, a eu lieu le mariage de Mlle Ida Gauthier, fille de M. et Mme A. Gauthier, de Morris, Man., avec M. J.-A. Pelletier, fils de Mme C. Pelletier, de Montréal. Le R. P. Vézina, curé, a béni le mariage.

Pendant la messe, Mme J.-A. Bessette chanta le "Noël du Mariage", de Choudens, et Mme H.-R. Villeneuve se fit entendre dans "Ave Maria", de Listz. Mme Thibault touchait l'orgue.

Après la cérémonie, un déjeuner fut servi à l'hôtel Fort Garry, suivi d'une réception. M. et Mme Pelletier sont partis pour un voyage dans le sud des Etats-Unis. A leur retour, ils habiteront à Montréal.

WINNIPEG

Réception en l'honneur de Lady Bessborough

Les membres de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises et leurs amies sont priées d'assister à la réception qui sera donnée chez M. le juge et Mme James Prendergast, vendredi après-midi, à 4 h. précises, en l'honneur de Lady Bessborough. Mmes Cyrille Muller et Léon Bénard sont les organisatrices de cette réception.

PETITES NOTES

L'hon. P.-A. Talbot et sa famille sont revenus d'une villégiature à Falcon Lake.

• • •

M. et Mme Léon Bénard ont passé la fin de semaine au Lac des Bois.

• • •

M. René Daniaud a quitté Winnipeg dimanche pour prendre charge de sa nouvelle position comme agent du district des passagers à North Bay, Ont.

NOUVELLES DE PARTOUT

Insurrection royaliste en Espagne

Madrid. — L'insurrection royaliste en Espagne a été étouffée au bout de 24 heures par l'arrestation à Huelva de son leader en fuite, le général Sanjurjo, ancien collaborateur du général dictateur Primo de Rivera.

Sanjurjo s'était emparé de Séville, mais dut fuir cette importante cité du sud devant la puissante concentration de troupes opérée en peu de temps par le gouvernement. Quelques heures après son départ le gouvernement civil de Huelva mandait que le général était détenu au palais du gouvernement de cette ville. On l'avait pris comme il allait entrer dans Huelva. Trois de ses principaux lieutenants furent arrêtés avec lui. Dès que le ministre de l'Intérieur eût appris cette arrestation, il ordonna d'amener tout de suite les quatre officiers à Madrid.

Des observateurs politiques pensent que le mouvement déclanché avait pour objectif de mettre sur le trône espagnol le prince Juan Carlos, troisième fils d'Alphonse, qui sert actuellement comme cadet dans la flotte anglaise.

Hindenburg refuse de nommer Hitler chancelier

Berlin. — Le chancelier Franz von Papen, au nom du président von Hindenburg, a refusé de faire d'Adolph Hitler le chancelier de l'Allemagne.

Cette décision aura probablement de sérieuses répercussions politiques, pouvant déclancher en particulier une violente opposition des nazis au cabinet actuel de von Papen.

Aviatrice québecoise

Québec. — Une Québecoise, Mme Paul Lévesque, vient d'obtenir du gouvernement fédéral un permis de pilote-aviateur. C'est la première fois, croyons-nous, qu'une de nos concitoyennes obtient ce titre. Mme Lévesque, épouse d'un aviateur bien connu, conduira sa propre machine, un biplan Travel-Air, lors des manoeuvres aériennes, à l'aérodrome Saint-Louis, dans la première semaine de septembre.

Réorganisation du parti conservateur dans la province de Québec

Ottawa. — Il y a eu caucus des députés conservateurs fédéraux de la province de Québec, la semaine dernière, à Ottawa, sous la présidence de M. J.-A. Sullivan, député de Montréal et whip des députés de Québec. On a discuté la question de la réorganisation du parti dans la province de Québec. On dit qu'un organisateur en chef sera nommé d'ici quelques jours et que le choix des députés canadiens-français sera accepté par le premier ministre. Ce choix a été particulièrement laissé aux hon. A. Duranleau et Arthur Sauvé. Lorsque l'organisateur en chef sera nommé, on discutera ensuite l'établissement d'un secrétariat permanent et l'organisation en général.

Plus de nations neutres en cas de guerre

New-York. — Henry-L. Stimson, secrétaire d'Etat de la république américaine, a déclaré qu'avec la mise en vigueur du pacte Kellogg-Briand, une nouvelle doctrine des relations internationales était née et que la notion de neutralité était maintenant disparue. Autrefois, lorsque deux ou plusieurs nations avaient un différend qu'elles entendaient régler par les armes, les nations dites neutres n'avaient aucun droit de se mêler du conflit: elles ne pouvaient que déclarer leur "neutralité".

Il n'en est plus ainsi, a ajouté Stimson, comme on a pu le voir lors des événements récents en Manchourie. Toutes les nations ont maintenant droit de veto quand un différend international survient, et selon le mot de Briand: "Tout acte tendant à amener la guerre quelque part dans l'univers est un acte contraire aux intérêts de mon pays, quel qu'il soit".

Accord commercial franco-canadien

Ottawa. — M. Charles-Arsène Henry, ministre de France au Canada, a déclaré que des pourparlers étaient engagés entre les gouvernements canadien et français, en vue de la conclusion d'un nouvel accord commercial, en remplacement du traité expiré le 16 juin dernier.

"Ce sera un traité tout à fait nouveau, déclare M. Henry. On espère que les négociations conduites à Paris, par l'hon. Philippe Roy, ministre du Canada en France, se termineront à la fin de la présente année, et que le nouveau traité pourra être ratifié, au commencement de l'an prochain."

Appel aux anciens de l'Université d'Ottawa

Ottawa. — L'Université d'Ottawa, comme toutes les autres institutions de ce genre, se ressent elle aussi de la dépression économique qui existe actuellement partout.

C'est pourquoi elle a résolu de s'adresser à ses anciens élèves et à ses amis afin de fonder des bourses qui lui seront un précieux secours tout en favorisant l'éducation catholique d'un certain nombre d'élèves.

Toute somme d'argent, même la plus modique, sera reçue avec joie et reconnaissance.

Les nouveaux consuls

Ottawa. — Les changements suivants à la liste consulaire sont communiqués par le ministère des Affaires extérieures: Senshor Decio Martin Coimbra a été nommé consul du Brésil à Montréal; M. John-S. Calvert, consul des Etats-Unis à Régina; M. H.-C. Smith, vice-consul des Etats-Unis, à Toronto, et M. M.-M. Vance, consul des Etats-Unis, Windsor.

• • •

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.